

Conseil départemental de l'éducation nationale de la Mayenne Jeudi 27 novembre 2025

« Une École pour apprendre, s'engager, et grandir en confiance. »



Tisser des liens
#Réussitedesélèves
#Bien-être
#Engagement

Ordre du jour

- Approbation du PV du CDEN du 12 septembre 2024 (vote)
- Approbation du PV du CDEN du 14 novembre 2024 (vote)
- Approbation du PV du CDEN du 6 février 2025 (vote)
- Priorités nationales - Bilan de rentrée (information)
- Présentation du rapport annuel des travaux du Comité départemental de suivi de l'école inclusive (CDSEI) - Synthèse
- Questions diverses

Priorités nationales - Bilan de rentrée


MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Un collectif



Conseillers techniques

Information et Orientation
Claire JAKUBOWSKI, IEN IO

Enseignement technique, professionnel et apprentissage
Sonia ER-RHAIMINI, IEN ET

Sport scolaire
Mathieu MICHINEAU, directeur départemental de l'UNSS
Adaptation scolaire et scolarisation des élèves en situation de handicap - Service Départemental École Inclusive
Jérôme MICHEL, IEN ASH

Instruction en famille
Fabrice PARAGEAUD, IEN (départements 49, 53 et 72)

Pôle départemental santé, social et bien-être
Médecin conseillère technique
Docteur Florence ARNAULT
Infirmier conseiller technique
Mattéo DERENNE
Conseillère technique de service social
Aurélien SUREAU
Conseillère technique santé mentale
Emmanuelle MOURAUD
Coordonnatrice départementale Lutte contre le harcèlement
Séverine BRUNEAU
Assistante sociale en faveur des personnels
Sophie LAMBERT

Fabien AUDY

Inspecteur d'Académie, Directeur Académique
des Services de l'Éducation Nationale de la Mayenne
IA-DASEN

Marc VAULÉON

Secrétaire Général

Cabinet

Benoît GRELLIER
Chef de cabinet

Garance CADILLON
Assistants du secrétaire général et de l'A-DASEN

Mission communication : Laurence BRAUD

Mission sécurité sûreté : Léa SUBILEAU

Florian TROMBETTA

Inspecteur de la Jeunesse et des Sports - Chef de service

Service départemental jeunesse engagement et sport

Elise FEUTRIER, Inspectrice de la Jeunesse et des Sports -
Adjointe au Chef de service

Matthieu CLERET, Inspecteur pôle engagement
Maxence BUCHAULT, Conseiller pôle engagement
François PELLETIER, Conseiller pôle enfance - jeunesse
Manuella MONTEBRUN, Conseillère pôle sport
Julien OUVRARD, Conseiller pôle vie associative
Tony MARTIN, Conseiller animation sportive
Nina AUVINET, Conseillère animation sportive

Laurent DRAULT

Adjoint à l'IA-DASEN chargé du 1er degré

Laurent DRAULT, Inspecteur de l'Éducation Nationale
chargé d'une circonscription du premier degré (IEN CCPD),
Laval adjoint

Georges GALOU, Inspecteur de l'Éducation Nationale
chargé d'une circonscription du premier degré, Laval
Agglomération

Valérie LE MEUR, Inspectrice de l'Éducation Nationale
chargée d'une circonscription du premier degré, Mayenne
Nord-Ouest

Gilles LETOURNEUX, Inspecteur de l'Éducation Nationale
chargé d'une circonscription du premier degré, Mayenne
Nord-Est

Valérie PELTIER, Inspectrice de l'Éducation Nationale
chargée d'une circonscription du premier degré, Mayenne
Sud-Ouest

Stéphanie ROUSSELIN, Inspectrice de l'Éducation Nationale
chargée d'une circonscription du premier degré, Mayenne
Sud-Est

Jérôme MICHEL, Inspecteur de l'Éducation Nationale
Adaptation scolaire et scolarisation des élèves en situation
de handicap - SDEI

Frédéric TROCHERIE

Pôle des élèves, des écoles et des
établissements - P3E

Service de l'assiduité scolaire et de
l'accompagnement humain
Ewa RIALLAND

Service de la vie des élèves
Christophe MÉTAYER

Service de la vie des écoles et des
établissements
Isabelle RABBÉ

Karine BELLANGER

Pôle des ressources humaines et
affaires générales - PRHAG

Bureau de gestion des ressources
humaines
Marion CAILLEAU

Premier degré public
Thierry VINOT

Affaires générales
Amandine LEVECOQ

Guillaume BOURRIEU

Responsable de l'Antenne
départementale
de la direction des systèmes
d'information - ADDSI



TENIR LA PROMESSE RÉPUBLICAINE DE L'ÉCOLE : ÉLEVER LE NIVEAU GÉNÉRAL ET DONNER LES MÊMES CHANCES À TOUS (circulaire de rentrée - BO du 03 juillet 2025).

1. Consolider l'apprentissage des savoirs fondamentaux et favoriser la réussite de tous les élèves
2. Bâtir une école de l'engagement, de la justice et de la responsabilité
3. Garantir les conditions d'une école qui protège et qui rassemble

Tenir la promesse républicaine de l'école



**TENIR LA PROMESSE RÉPUBLICAINE DE L'ÉCOLE : ÉLEVER
LE NIVEAU GÉNÉRAL ET DONNER LES MÊMES CHANCES A
TOUS** (circulaire de rentrée - BO du 03 juillet 2025).

**1. Consolider l'apprentissage des savoirs
fondamentaux et favoriser la réussite de tous les
élèves**



Nouveaux programmes de français et de mathématiques aux cycles 1, 2 et 3, de la petite section à la sixième



Pour renforcer ces acquis fondamentaux dès le début de la scolarité obligatoire, de nouveaux programmes de français et de mathématiques, conçus à partir de pratiques reconnues comme efficaces et des recherches scientifiques les plus récentes, sont mis en œuvre de la petite section à la 6e.

Plan d'actions pour une meilleure maîtrise des langues vivantes étrangères

Plan Langues Vivantes

- Exposition précoce et régulière dès la maternelle
- Pratique systématique de l'anglais
- Progression structurée et référencée au cadre européen
- Appui sur le numérique et l'IA
- Formation initiale et continue renforcée des enseignants
- Mobilité Erasmus+ accrue
- Plus d'écoles bilingues et internationales
- Certification et baccalauréat français international

- **6 écoles bilingues en 24-25**

MNO : Rosa Parks, Mayenne et Saint-Georges-Buttavent

MSO : Saint-Ouën-des-Toits, Le Bourgneuf-la-Forêt et Port-Brillet (1 classe bilingue, des projets EMILE, label Euroscol).

Laval aggro : Thévalles (Laval) + Entrammes

- **2 écoles bilingues en 25-26**

MSO : La Baconnière

Laval aggro : Jacques Prévert, Laval

- **Projection 2 écoles bilingues en 26-27**

MNO : Ernée et Chailland

DGESCO & LéA-IFé : accompagnements, recherche et formation-action

LéA - IFé

LIRE (Lire l'Implicite dans les Récits à l'Ecole) en Mayenne
Compréhension en lecture du C1 au C3 : progression des apprentissages (objets, pratiques, évaluations) pour mieux lire l'implicite
PROLIRE (Progression pour Lire l'Implicite dans les Récits à l'Ecole)

Les travaux sur la compréhension sont nombreux, mais la progression des apprentissages reste peu explorée.

La recherche LIRE (Belhadjin, Bishop, 2022) montre l'importance de travailler les implicites pour mieux lire les textes, renouvelant ainsi les approches de la compréhension.

En Mayenne, dans le cadre de la convention avec l'IFé, les enseignants impliqués dans LIRE s'interrogent sur :

- Les parcours de lecture du cycle 1 au cycle 3.
- Les gestes professionnels associés.

Objectif du LéA :

Progression en compréhension en lecture du C1 au C3 : quels objets, quelles pratiques, quelles évaluations pour mieux lire l'implicite ?

- École Pierre Bourdin - Voutré
- École Jean Monnet - Évron
- École Jean Tardieu - Montsûrs
- École Les mots en Herbe - Houssay
- École publique - Arquenay
- École maternelle - Renazé
- École élémentaire - Renazé
- École Badinter - Laval
- Collège Louis Launay - Landivy

Accompagnement du département de la Mayenne

Renforcement des savoirs fondamentaux français 1^{er} et 2nd degrés

Direction générale de l'enseignement scolaire

Mission nationale Exigence des savoirs et suivi pédagogique des élèves

Éléments de contexte :

Difficultés :

- Appropriation des évaluations nationales et réponses adaptées aux besoins des élèves.
- Liaisons école-collège perfectibles.

Accompagnement renforcé de la DGESCO :

- 3 déplacements d'Isabelle Goubier et Mélinée Simonot (mission nationale lecture-écriture et littératie).
- Observation des pratiques du cycle 1 au cycle 4.
- Analyse des obstacles : lexique, ruptures CE2/6e, stratégies implicites.
- Formations ciblées sur la lecture-compréhension, le lexique et les inférences.

Objectif : Construire une progression inter-degrés explicite et continue, avec un suivi renforcé.

Pilotage pédagogique des directeurs d'école - Loi Rilhac (2021)

La loi Rilhac renforce le rôle des directeurs d'école en leur conférant une **autorité fonctionnelle** pour assurer le pilotage pédagogique et la coordination de l'équipe éducative.

Le **décret d'application de 2023** précise ces missions :

- Développer la continuité des apprentissages, y compris avec le collège.
- Coordonner les actions pédagogiques et éducatives.
- Bénéficier d'une formation obligatoire dans les six mois suivant la prise de fonction.

Texte officiel - Loi n° 2021-1716 du 21 décembre 2021

Nombre de classes	Décharges d'enseignement
1	6 jours
2 à 3	12 jours
4 à 5	1/4
6 à 8	1/3
9 à 11	1/2
12 et +	1

Organisation pédagogique adaptée en 6ème et 5ème : constitution de groupes en français et mathématiques

Stratégie de réussite en 4e et 3e : soutien ciblé, accompagnement renforcé

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



GUIDE POUR LES ÉQUIPES ÉDUCATIVES

**Formaliser une Stratégie
de réussite en 4^e et en 3^e**

JUIN 2025

Depuis 2024, la mise en œuvre des groupes de besoins en 6^e et 5^e a fortement mobilisé les équipes, dans un esprit de recherche de solutions adaptées aux élèves, autour de trois objectifs : déployer une action pédagogique personnalisée, garantir à tous les élèves la maîtrise des connaissances et des compétences attendues, renforcer la confiance de tous les élèves en leur capacité d'apprendre et de réussir au collège. Les tests spécifiques des évaluations nationales en français comme en mathématiques constituent de précieux indicateurs qu'il est important de mobiliser.

Chaque collège élabore une stratégie de réussite en classe de 4^e et de 3^e qui vise à :

- **réussir scolairement** : consolider les acquis disciplinaires, progresser dans les apprentissages, obtenir le diplôme national du brevet (DNB) ;
- **développer son autonomie et son pouvoir d'agir** : acquérir des méthodes de travail, renforcer sa motivation, s'inscrire dans une dynamique d'apprentissage pérenne ;
- **s'orienter avec confiance** : construire un projet personnel, choisir sa voie, accéder à une formation adaptée à ses aspirations.

Impacts attendus

- Préparer les élèves aux nouveaux enjeux du brevet : le contrôle continu compte pour 40 % et les épreuves terminales pour 60 % de la note finale.
- Encourager une réflexion collective sur l'évaluation au sein de l'établissement.

Nouvelle organisation du DNB : amélioration des modalités d'évaluation
Épreuve anticipée de mathématiques en première (lycée général et technologique)
Projet d'évaluation

Collège

- En 3^e : **contrôle continu** = 40 % (moyennes annuelles toutes disciplines), épreuves terminales = 60 %.
- L'établissement mène une réflexion collective sur l'évaluation et la préparation au DNB, en élaborant un plan local d'évaluation garantissant cohérence et équité entre disciplines et classes.

Lycée général et technologique

- **Juin 2026** : épreuve anticipée de mathématiques en 1^{ère} (même valorisation que le français).
- Chaque lycée définit un **projet d'évaluation** basé sur les résultats au baccalauréat.

Conseil de classe, instance stratégique centrée sur des missions de conseils, d'orientation et d'accompagnement qui permet :

- d'encourager l'ambition scolaire en allant parfois au-delà de la demande de la famille ;
- d'échanger collectivement sur chaque élève, chaque jeune ;
- de réduire tous les déterminismes en orientation (sociaux, genre, territoriaux).

Plan Avenir : renforcement de l'accompagnement à l'orientation

Tout au long de la scolarité
Choix éclairés et adaptés aux talents et aspirations
Repères et outils pour s'adapter au monde du travail
Lutte contre l'autocensure et développement de l'ambition

- **Plan pluriannuel** d'éducation à l'orientation (PPO) dans chaque collège et lycée
 - Objectifs clairs, indicateurs, temps dédiés
- **Dès la 5e : 4 demi-journées/an**
 - Visites d'entreprises et plateaux techniques
 - Forums, salons, rencontres avec professionnels
- **Professeurs principaux formés** dès 2025
 - Appui des psychologues de l'Éducation nationale
 - Lycées volontaires : professeur référent orientation (première, terminale)
- **Plateforme Avenir(s)**
 - Ressources, fiches métiers, portfolio
 - Module *MonProjetSup* pour le supérieur

Découverte des métiers - Pilier du Parcours Avenir

Dès la classe de 5e
Connaissance de la diversité des métiers et des voies de formation
Favoriser la réussite et la poursuite d'études
Prévenir le décrochage et faciliter l'insertion professionnelle

Application "Découverte des Métiers" (Arena) :

103 projets déposés
17 collèges impliqués
Suivi des actions menées dans l'établissement
Accès aux actions des autres collèges
Intègre aussi les actions des Cordées de la réussite

Organisation:

Un référent DM désigné dans chaque EPLE
Formations académiques : distanciel et présentiel

Outils :

Plateforme Avenir(s)
Parcours M@gistère ONISEP
Digipad académique
<https://view.genially.com/6666aefe212aae00136bdfc9/presentation-guide-des-actions-ree-en-mayenne>

Découverte des métiers en Mayenne
2024-2025

Quand les acteurs du monde professionnel contribuent
au parcours d'orientation des élèves !



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Mayenne

Découverte des métiers

Guide Découverte des métiers - DSDEN de la Mayenne
Conception
Fabien Audy, DASEN - Arnaud Cheminot, enseignant - Muriel Spagnolo, adjointe pôle communication



Plan Avenir : renforcement de l'accompagnement à l'orientation

Tout au long de la scolarité
Choix éclairés et adaptés aux talents et aspirations
Repères et outils pour s'adapter au monde du travail
Lutte contre l'autocensure et développement de l'ambition

Relations École - Monde professionnel

Au niveau local : CLEE

- Lien entre établissements, entreprises et acteurs économiques
- Partage des besoins et des opportunités du territoire

Objectifs

- Découverte des métiers et des voies de formation
- Lutte contre le déterminisme social
- Préparer l'insertion professionnelle

Actions

- Visites d'entreprises
- Rencontres avec des professionnels
- Stages et projets communs

1. Renforcer la visibilité du CLEE

Créer une plaquette ou un document de présentation du CLEE (missions, membres, exemples d'actions).
Diffuser cette présentation à tous les établissements et partenaires économiques du bassin.

2. Multiplier les immersions professionnelles

Organiser des journées de découverte des métiers par grands secteurs (industrie, santé-social, numérique, agriculture...).

Mobiliser les entreprises locales pour accueillir des élèves en visites ou en ateliers.

3. Mutualiser l'information

Mettre en place un calendrier partagé recensant toutes les actions École-Entreprise prévues par les établissements.

Assurer une mise à jour régulière et un accès simple à tous les membres du CLEE.

4. Former et outiller les équipes

Proposer des temps de formation pour les enseignants et personnels sur l'animation de rencontres élèves-professionnels.

Diffuser des outils : modèles d'invitations, trames de visites, ressources pédagogiques.

5. Valoriser les réussites locales

Mettre en avant des témoignages de professionnels et d'anciens élèves du territoire.

Diffuser régulièrement portraits, vidéos ou articles dans les établissements et sur les supports numériques.

Usages pédagogiques de l'IA : accompagnement didactique et éthique



Dès la rentrée 2025, des formations à l'intelligence artificielle via la plateforme Pix seront proposées dans des collèges et lycées volontaires, puis **généralisées début 2026**. Elles seront **obligatoires pour les élèves de 4e et de 2nde** et viseront aussi à **encourager les vocations dans les filières du numérique**, notamment chez les filles.

**TENIR LA PROMESSE RÉPUBLICAINE DE L'ÉCOLE : ÉLEVER
LE NIVEAU GÉNÉRAL ET DONNER LES MÊMES CHANCES A
TOUS** (circulaire de rentrée - BO du 03 juillet 2025).

**2. Bâtir une école de l'engagement, de la justice et
de la responsabilité**



Promotion de la laïcité et des valeurs de la République

Formation à la laïcité et aux valeurs de la République - Poursuite de l'effort de formation :

- En 5 ans, près d'1 million de personnels formés (cadres, enseignants, éducatifs, titulaires et contractuels)
- Plan national mené à son terme
- Formation des personnels nouvellement recrutés
- Objectif : culture commune partagée par toute la communauté éducative

120^e anniversaire de la loi de séparation des Églises et de l'État (9 décembre 2025) :

- Occasion de promouvoir le principe de laïcité et ses valeurs émancipatrices
- Sensibiliser chacun à ses implications
- **Appel à projets** à la rentrée scolaire
- Valorisation des actions menées dans les académies et établissements

Lutte contre les discriminations : racisme, antisémitisme, LGBTphobies

Racisme et antisémitisme

Plan national 2023-2026 et Assises de lutte contre l'antisémitisme

Poursuite et renforcement des actions :

- Prévention par les enseignements et actions éducatives
- Formation des personnels
- Prise en charge des victimes
- Coordination accrue entre acteurs

Discriminations visant les personnes LGBT

Plan national pour l'égalité, contre la haine et les discriminations LGBT

Mobilisation constante face à l'augmentation des discriminations

Actions renforcées :

- Sensibilisation et prévention
- Soutien aux victimes
- Lutte contre les discours et comportements haineux

Réduction des inégalités territoriales : observatoires des dynamiques rurales, internats d'excellence

Renforcement des dynamiques territoriales et égalité des chances

Appui sur la convention entre le ministère de l'Éducation nationale et l'Association des maires de France.

Renforcement des Observatoires des Dynamiques Rurales (ODR) :

- Réunissent services de l'État, élus, collectivités locales et partenaires de l'école
- Favorisent l'appropriation des enjeux : démographie, carte scolaire, mobilité des jeunes, accès à l'éducation

Internats d'excellence : levier majeur de la politique d'égalité des chances (3 pour la Mayenne)

Réduction des inégalités sociales : éducation prioritaire, cités éducatives, TER, ouverture de
TPS

Ouverture de toutes petites sections (TPS)

Écoles Verne et Badinter, Laval

Ouverture d'une Section Internationale Britannique

Collège Gerbault, Laval

Territoire Éducatif Rural (TER)

TER de Renazé

CHAMS - Classe à Horaires Aménagés Maths-Sciences

Collège Monod, Laval



Lutte contre les stéréotypes de genre : promotion des filles dans les filières scientifiques, label égalité filles-garçons

Dès l'école primaire, les enseignants seront formés à des gestes pédagogiques renforçant la confiance des filles en mathématiques et en sciences.

À partir de la rentrée 2025, un plan national coordonné dans toutes les académies reposera sur trois axes :

- former et sensibiliser les personnels ;
- fixer des objectifs d'orientation ;
- expérimenter de nouveaux dispositifs, comme des classes à horaires aménagés en mathématiques et sciences, et des rencontres (collège Jacques Monod, Laval).

Le label « Égalité filles-garçons » offrira un cadre structurant pour des actions cohérentes et continues au sein des établissements.

Mise en place de l'éducation à la vie affective, relationnelle pour l'école maternelle et élémentaire et d'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité pour le collège et le lycée

Éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité - rentrée 2025

Des programmes progressifs :

Programme EVAR « Éducation à la vie affective, relationnelle », premier degré : maternelle et élémentaire

Programme EVARS « Éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité », second degré : collège et lycée

👉 **Enjeu :** mobilisation de toute la communauté éducative

🎯 **Objectif :** inscrire cet enseignement au cœur des apprentissages

Mise en œuvre

- 3 séances annuelles obligatoires
- Plan de formation renforcé : **Présentiel ; Parcours en ligne** en auto-inscription, accessible à tous

Un projet ambitieux : éduquer à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité



→ Pourquoi ?

Transmettre des valeurs fondamentales, telles que le respect de soi et des autres

Prévenir les discriminations

Promouvoir l'égalité entre les garçons et les filles et lutter contre les stéréotypes

Lutter contre les violences et le harcèlement en renforçant la capacité des enfants à demander de l'aide

→ Comment ?

Au moins 3 séances par an adaptées à chaque âge conformément à la loi en vigueur depuis 2001

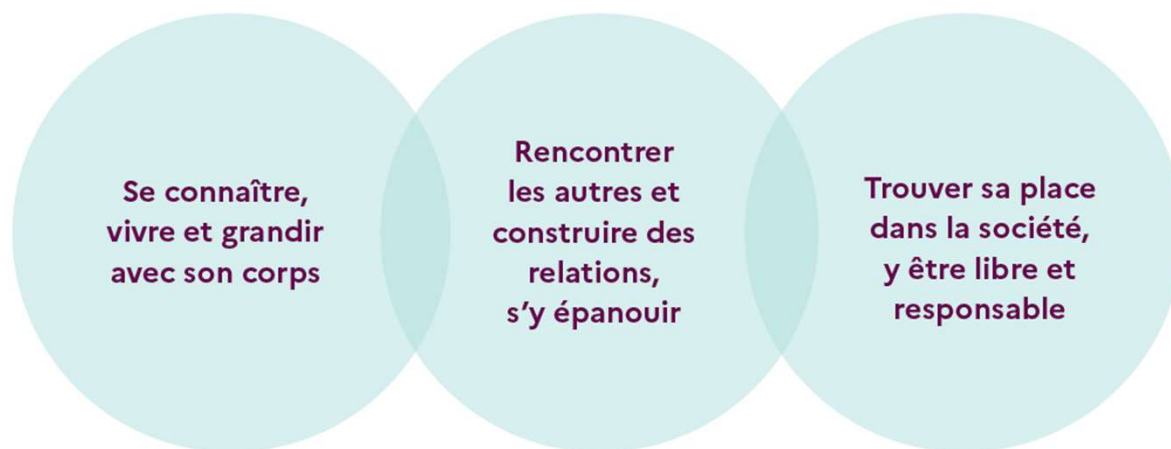
Des programmes progressifs, adaptés à l'âge des élèves :
• **1^{er} degré :** éducation à la vie affective et relationnelle
• **2^e degré :** éducation à la vie affective et relationnelle et à la sexualité

Janvier 2025

Mise en place de l'éducation à la vie affective, relationnelle pour l'école maternelle et élémentaire et d'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité pour le collège et le lycée

Le programme repose sur trois principes : **l'unité, la progressivité, la complémentarité.**

L'unité du programme repose sur trois axes communs à l'ensemble des niveaux et des moments d'enseignement :



École maternelle



École élémentaire



Collège



Lycée



Classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle (CAP)

Établissements labélisés EFG

Référentes départementales en Mayenne :

- pour le 1^{er} degré : Valérie Peltier, IEN MSE
- pour le 2nd degré : Séverine Bruneau



Filles et garçons sur le chemin de l'égalité dans l'académie de Nantes

Apprentissages, diplomation, parcours

Edition 2024

Collège	de Misedon	PORT-BRILLET	Niveau 1	2023
Collège	René Cassin	ERNEE	Niveau 1	2023
Collège	l'Oriette	COSSE-LE-VIVIEN	Niveau 1	2023
LGT	Réaumur	LAVAL	Niveau 1	2023
LP	Buron	LAVAL	Niveau 1	2023
Collège	Emmanuel de Martonne	LAVAL	Niveau 1	2023
Collège	Le Grand Champ	GREZ-EN-BOUERE	Niveau 1	2024
Lycée	Douanier Rousseau	LAVAL	Niveau 2	2024
Collège	Fernand Puech	LAVAL	Niveau 1	2024
Collège	Jules Ferry	MAYENNE	Niveau 2	2024
Collège	Jacques Monod	LAVAL	Niveau 1	2024
Collège	Des Avaloirs	PRE-EN-PAIL	Niveau 1	2024
Collège	Jean-Louis Bernard	BAIS	Niveau 1	2024
Collège	Alain Gerbault	LAVAL	Niveau 2	2025
Lycée	Gaston Lesnard	LAVAL	Niveau 1	2025
Lycée	Léonard de Vinci	MAYENNE	Niveau 1	2025

Renforcement des parcours éducatifs : Éducation Artistique et Culturelle, parcours citoyen, santé et avenir

Parcours éducatifs (structurés et cohérents tout au long de la scolarité) :

- Faire vivre les valeurs de l'École de la République
- Développer les compétences transversales
- Favoriser l'engagement et l'égalité des chances

Finalités :

- Former le futur citoyen
- Construire le projet d'orientation
- Promouvoir la santé
- Sensibiliser aux transitions écologique et numérique
- Développer l'éducation artistique et culturelle

Contexte 2025-2026 :

- Panthéon : Robert Badinter (9 octobre 2025) & Marc Bloch (16 juin 2026)
- Centenaire du Bleuets de France (11 novembre 2025)
- 400 ans de la Marine nationale
- 120 ans de la loi du 9 décembre 1905

Mobilisation des écoles et établissements :

Projets pédagogiques dédiés
Valorisation du calendrier mémoriel

Conditions de réussite :

Instances de démocratie scolaire actives
Espaces de sociabilité et de convivialité
Expression et besoins des élèves pris en compte



Parcours éducatif de santé et École promotrice de santé

- Structurer les actions de protection, de prévention et d'éducation à la santé de la maternelle au lycée
- Développer les compétences psychosociales des élèves et prévenir les conduites à risques
- Valoriser et coordonner les actions existantes dans le projet d'école ou d'établissement
- Améliorer l'environnement scolaire et promouvoir une santé globale et positive
- Favoriser les comportements favorables à la santé dès le plus jeune âge

Développer les compétences psychosociales pour soutenir les apprentissages

- Articuler des environnements propices aux apprentissages en mobilisant les compétences psychosociales
- Comprendre les difficultés d'engagement et de persévérance des élèves
- Favoriser l'expression et la gestion des émotions pour soutenir l'engagement futur
- Encourager la demande d'aide et renforcer la confiance en soi
- Promouvoir les apprentissages collaboratifs et coopératifs par l'autoévaluation et l'identification des forces
- Aider à trouver sa place dans un groupe et à résoudre les conflits de façon constructive
- S'appuyer sur le [référentiel de Santé publique France \(2022\)](#) comme cadre scientifique

Compétences psycho-sociales

// Les trois grandes catégories de compétences psychosociales



Compétences cognitives
impliquent des
activités mentales



Compétences émotionnelles
impliquent des
processus affectifs



Compétences sociales
impliquent des
comportements

Compétences
intra-personnelles

Compétences
inter-personnelles

D'après Les compétences psychosociales : état des connaissances scientifiques et théoriques, Rapport complet, Santé Publique France, octobre 2022

// Schéma simplifié des effets du développement des CPS

Le développement des compétences psychosociales permet d'agir sur

le climat scolaire

la réussite scolaire

la réussite professionnelle

la santé globale

la sécurité

→ moins de comportements à risque et de mal-être

→ moins d'addictions et de problèmes de santé

D'après Les compétences psychosociales : état des connaissances scientifiques et théoriques, Rapport complet, Santé Publique France, octobre 2022

Parcours éducatifs



EDD

La labellisation E3D : <https://eduscol.education.fr/1118/la-labellisation-e3d>

- 17 collèges (dont 7, niveau 2),
- 3 lycées (dont 1, niveau 2)
- 8 écoles
- 1 territoire engagé (1 collège et 2 écoles)

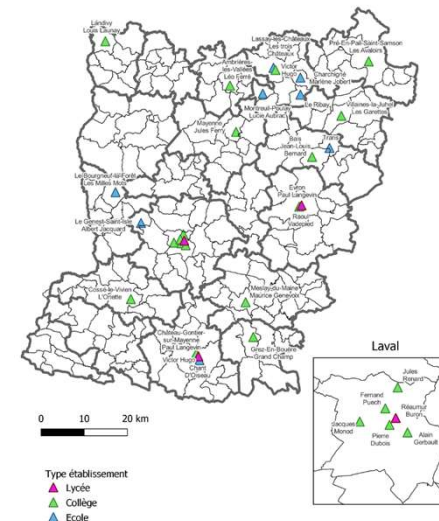
Les quatre domaines de compétences EDD pour la scolarité :

- S'ouvrir à la complexité des thématiques de développement durable
- Faire preuve d'esprit critique pour appréhender les problématiques de développement durable
- Adopter un comportement éthique et responsable vis-à-vis de l'environnement et des sociétés humaines
- Agir individuellement et collectivement pour construire un monde durable

Chargée de mission : Emmanuelle Théra, enseignante SVT

53.refe3d@ac-nantes.fr

Établissements scolaires publics labélisés E3D



Source : Pôle communication 53

Réalisation : Antenne DRAS 53

**TENIR LA PROMESSE RÉPUBLICAINE DE L'ÉCOLE : ÉLEVER
LE NIVEAU GÉNÉRAL ET DONNER LES MÊMES CHANCES A
TOUS** (circulaire de rentrée - BO du 03 juillet 2025).

**3. Garantir les conditions d'une école qui protège et
qui rassemble**



Santé mentale et bien-être des élèves : développement des compétences psychosociales

- **Santé mentale : mobilisation renforcée**
- Amplifier l'engagement de toute la communauté scolaire
- **Objectif 2025** : un protocole santé mentale opérationnel dans chaque circonscription, collège et lycée
- **Deux personnels repères** identifiés et formés par structure
- Diffusion des numéros ressources dans les carnets/agendas :
 - 31 14 : prévention suicide
 - 119 : enfance en danger
 - 30 18 : prévention du harcèlement
- **Un référent santé mentale** désigné dans chaque département pour coordonner les actions

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Santé mentale et bien-être des élèves : développement des compétences psychosociales

Instruction interministérielle N° DGS/SP4/DGCS/DGESCO/DJEPVA/DS/DGEFP/DJ/J/DGESIP/DGER/
2022/131 du 19 août 2022 relative à la stratégie nationale multisectorielle de développement des
compétences psychosociales chez les enfants et les jeunes - 2022-2037

Les facteurs de risque et de protection de la santé mentale

Déterminants de santé	Facteurs de risque	Facteurs de protection
Individus	- Génétique, handicap - Maladie chronique - Comportements de santé défavorables - Faible estime de soi	- Attachement, sécurité affective - CPS - Comportements de santé favorables - Bonne estime de soi
Famille	- Mauvaises pratiques parentales - Abus, violences intrafamiliales - Pathologie/santé mentale des parents	- Relations harmonieuses - Soutien familial - Autorité
École	- Harcèlement - Pression des pairs - Mauvaises relations avec les adultes	- Climat favorable - Démarche École promotrice de santé - Développement des CPS, de l'esprit critique - Lutte contre le harcèlement
Société	- Difficultés financières - Logement précaire - Discrimination - Manque d'accès aux soins/services sociaux - Traumas (guerre...)	- Réseau social (relations, amitiés) - Activités de loisir, activités physiques - Bon accès aux soins/services sociaux - Sécurité

Les principales étapes du protocole santé mentale



Santé des élèves

Vaccination contre les infections à papillomavirus humain (HPV) et contre les infections à Méningocoques (ACWY)

Pour qui ?

HPV : 1^{ère} dose pour les élèves de 5^{ème} non encore vaccinés, 2^{ème} dose pour les élèves de 4^{ème}

Méningocoques : 1 dose pour les élèves de 5^{ème} et de 4^{ème}

De septembre à début décembre :

Sensibilisation des élèves et des parents

Recueil dématérialisé des autorisations parentales (format papier possible)

De décembre 2025 à juin 2026 :

Séances de vaccination, établissement des plannings d'intervention dans les collèges avec le Centre Fédération Prévention Dépistage sur la période définie.

Santé des élèves

APADHE, Accompagnement Pédagogique À Domicile À l'Hôpital ou À l'École

NOR : MENE2020703C - Circulaire du 3-8-2020 :

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo32/MENE2020703C.htm>

Pour qui ?

Pour tout élève dont la scolarité est interrompue pour une durée d'au moins 15 jours pour une raison médicale, accidentelle, de maternité, de manière exceptionnelle enfants suivis par l'ASE.

Qui demande ?

Parents, établissement scolaire, secteur médical ou ASE.

Qui contacter ?

Déborah BOULIOU, coordonnatrice APADHE

apadhe53@ac-nantes.fr

06 32 88 21 48

Service santé social de la DSDEN : 02 43 59 92 35

PEP 53 : 41, rue Crossardière à Laval ; 02 43 53 41 41





FÉDÉRATION MAYENNE
la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

Quelques Chiffres

Taux d'implantation (enfants)

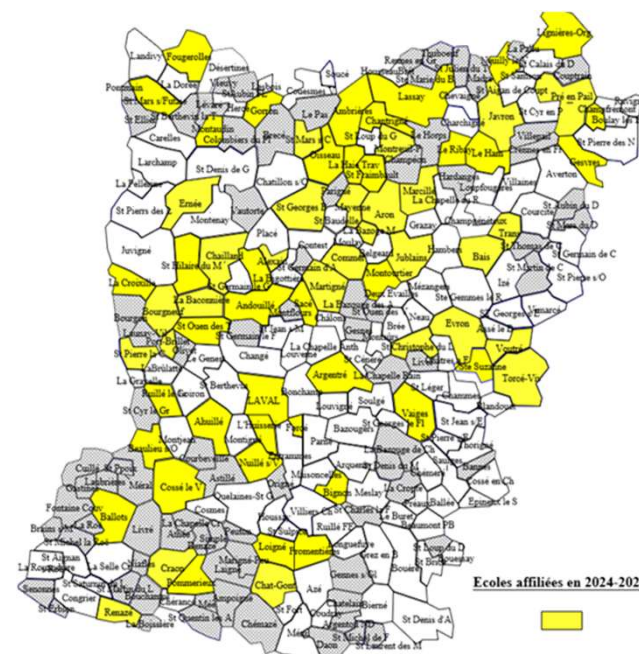


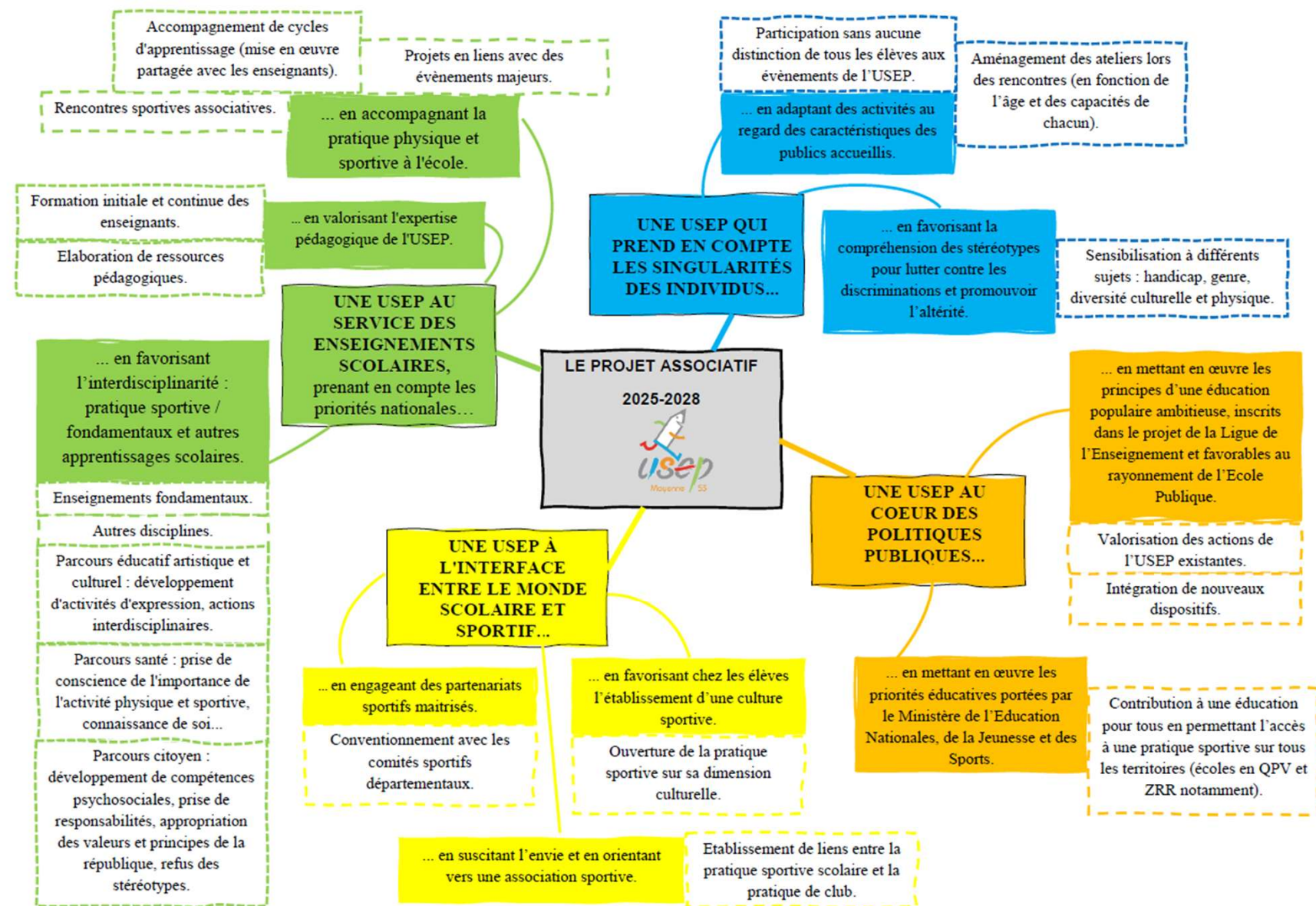
SAISON	15/16	16/17	18/19	19/20	20/21	21/22	22/23	23/24	24/25
ASSOCIATIONS	70	73	58	45	45	52	77	86	74
ENFANTS	5052	4960	4471	3995	3421	4217	6102	6729	5837
ADULTES	241	253	203	185	153	129	271	306	268
TOTAL ENFANTS / ADULTES	5293	5213	4674	4180	3574	4346	6373	7035	6105



Quelques Chiffres

- 92 rencontres sportives organisées pour 8 800 participants (élèves des écoles publiques et instituts médico-éducatifs)
- 493 attestations du SRAV validées
- 171 enfants ayant participé à la classe transplantée USEP au bois du Tay
- 30 journées de formation encadrées
- Plus de 200 acteurs éducatifs formés





UNSS 53

CARTE DES DISTRICTS



Département de la Mayenne

27 collèges publics
6 districts UNSS

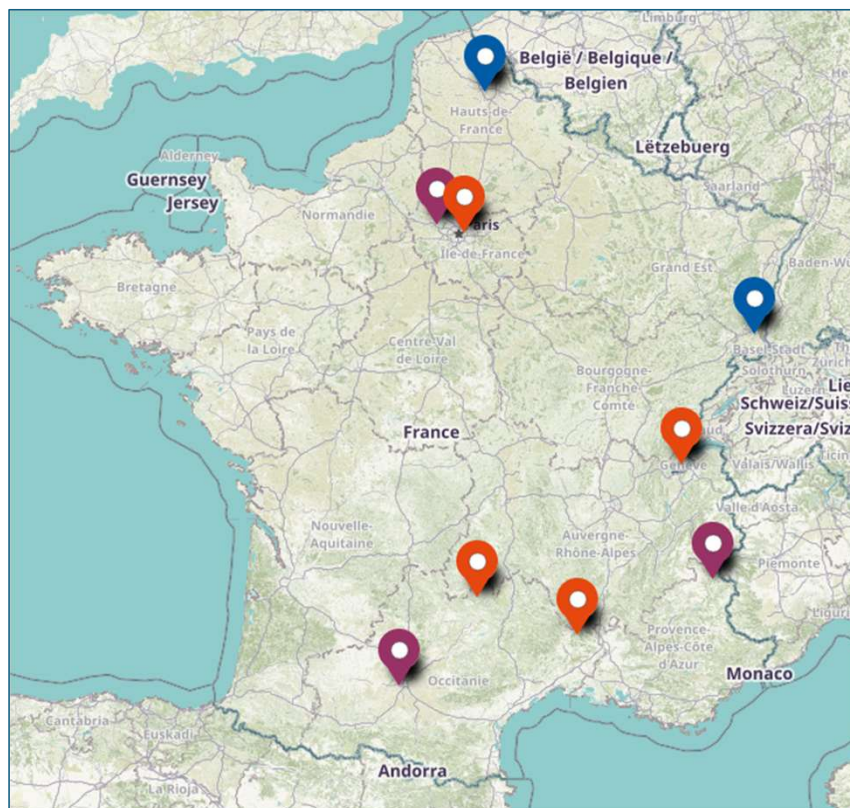
DISTRICT D'ERNÉE Les 7 fontaines (Andouillé) Renée Cassin (Ernée) Francis Lallart (Gorron) Louis Launay (Landivy) Misedon (Port-Brillet)	DISTRICT DE MAYENNE Léo Ferré (Ambrières-les-Vallées) Victor Hugo (Lassay-les-Châteaux) Jules Ferry (Mayenne) Sévigné (Mayenne) Avaloirs (Pré-en-Pail)
DISTRICT DE LAVAL Alain Gerbault Emmanuel de Martonne Fernand Puech Jacques Monod Jules Renard Pierre Dubois	DISTRICT D'EVRON Jean-Louis Bernard (Bais) Paul Langevin (Evron) Béatrix de Gavre (Montbais) Les Garettes (Villaines-la-Juhel)
DISTRICT DE CRAON L'Oriette (Cossé-le-Vivien) Volney (Craon) Alfred Jarry (Renazé)	DISTRICT DE CHÂTEAU-GONTIER Jean Rostand (Château-Gontier) Paul-Emile Victor (Château-Gontier) Le Grand Champ (Grez-en-Bouaire) Maurice Genevoix (Meslay-du-Maine)

STATISTIQUES

LA MAYENNE EN CHIFFRE

NOMBRE DE LICENCIES	5 149	SOIT 35% DES ELEVES SCOLARIÉS (10ème RANG Na)
NOMBRE D'AS AFFILIEES	41	
NOMBRE DE JEUNES OFFICIELS	920	
NOMBRE DE RENCONTRE ORGANISÉES	228	

UNSS 53



Jeunes officiels

**Jeunes
Coachs
UNSS
53**

**Jeunes
Secouristes
UNSS
53**

**Jeunes
Arbitres
UNSS
53**

**Jeunes
Dirigeants
UNSS
53**

**Jeunes
Reporters
UNSS
53**

**Jeunes
Ecoresponsables
UNSS
53**

**Jeunes
Organisateurs
UNSS
53**

UNSS 53

Palmarès

29 titres de champion
d'académie

15 participations aux
championnats de France

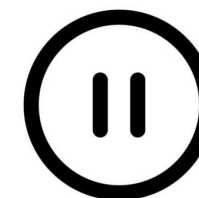


Matériel : Plus de 200 prêts
en 2024-2025 (en
augmentation) pour
permettre à vos AS et vos
établissements de mettre en
place des projets.

Contact :

ce.unss53@ac-nantes.fr

Numérique raisonné à l'école : dispositif « Portable en pause »



- Démarche progressive, adaptée à chaque étape de la scolarité
- Développement des compétences et construction de la citoyenneté numérique
- Prise en compte de la santé et du bien-être : limiter l'exposition excessive aux écrans, garantir la plus-value pédagogique
- Information régulière des familles, notamment en début d'année
- Collège : généralisation du dispositif Portable en pause - organisation en concertation avec départements et familles
- Lycée : réflexion collective sur la place du téléphone et du numérique, dans les instances de démocratie scolaire
- Suspension des ENT et logiciels de vie scolaire :
20h - 7h
Week-end (vendredi 20h - lundi 7h / samedi 14h - lundi 7h pour les établissements ouverts le samedi matin)

Sécurité, protection des élèves et des personnels : saisine systématique du conseil de discipline, plan "Brisons le silence, agissons ensemble", lutte contre le harcèlement

Trois ambitions :

- Renforcer la protection des élèves et des personnels
- Assurer un climat scolaire serein
- Engager et responsabiliser toute la communauté éducative

Mesures clés :

- Lutte contre l'introduction d'armes : conseil de discipline systématique, contrôles renforcés en lien avec les forces de l'ordre
- Plan *Brisons le silence, agissons ensemble* :
 - Recueil de la parole des élèves (questionnaires ciblés)
 - Signalements 119 transmis aux services de l'Éducation nationale
 - Contrôles renforcés des établissements privés sous contrat
- Lutte contre le harcèlement scolaire :
 - Questionnaire CE2 à Terminale
 - Renforcement du 30 18
 - Éducation aux médias et prévention du cyberharcèlement
 - Outils et ressources pour les équipes éducatives

Sécurité, protection des élèves et des personnels : saisine systématique du conseil de discipline, plan "Brisons le silence, agissons ensemble", lutte contre le harcèlement

Lutte contre le harcèlement Programme pHARe

Objectifs recherchés :

100% des écoles et des établissements engagés et labellisés (54% (06/2025) ;
Mise à jour de la plateforme d'appui et de suivi du programme (accessible par ARENA) ;
Nomination du coordinateur harcèlement dans chaque EPLE.

Personnes ressources au niveau départemental :

Séverine BRUNEAU, coordinatrice départementale de la lutte contre le harcèlement
02 43 59 92 03
06 18 67 06 96
coordo.harcelement53@ac-nantes.fr

Les 3 temps forts de l'année

Journée NAH : jeudi 06 novembre 2025 (questionnaire d'auto-évaluation du CE2 à la terminale) ;
Prix NAH : en attente de la nouvelle circulaire ;
Safer Internet Day : Février - Mars 2026.

Ressources :

Site du ministère ;
Espace documentaire de la plateforme pHARe.

Plan de formation 25-26 2D

Public concerné : équipe ressource en EPLE

Modalités :

- deux jours de formation pour les primo-entrants
- une journée de formation aux membres non encore formés à la méthode de préoccupation partagée (*recensement des besoins en septembre pour un début des formations en décembre*)

La labellisation

Phare 1 :

Les écoles, collèges et lycées :

- Constituent une équipe ressource d'au minimum 5 personnes (en circonscription pour les écoles), en charge de l'application du protocole national de traitement des situations de harcèlement, qui suivra la formation proposée par l'académie ;
- Informent les parents de la mise en œuvre du programme Phare et du protocole national de traitement des situations de harcèlement ;
- Participent à un temps fort de prévention au cours de l'année scolaire : la journée nationale Non au harcèlement ;
- Forment une équipe d'élèves ambassadeurs dans les collèges et lycées (minimum 10 élèves).



Bilan 1^{er} degré

Bilan du constat 1^{er} degré à la rentrée 2025 au national, source DEPP

À la rentrée 2025, 6,155 millions d'élèves sont scolarisés dans les écoles publiques et privées sous contrat du premier degré, **soit un effectif en recul de 106 900 élèves par rapport à la rentrée 2024** (- 1,7 %).

Les effectifs diminuent plus fortement en élémentaire (- 1,8 %, - 72 600 élèves) qu'en préélémentaire (- 1,6 %, - 35 100 élèves).

Toutefois, **par rapport à la rentrée précédente, cette baisse s'accroît davantage dans le préélémentaire que dans l'élémentaire**. En élémentaire, elle concerne tous les niveaux.

En pré-élémentaire, seul l'effectif des enfants âgés de 4 ans en 2025 ne diminue pas.

Ces évolutions sont avant tout le reflet de la baisse des naissances.

Les effectifs d'élèves bénéficiant des unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) progressent (+ 0,9 %, + 500 élèves).

La baisse des effectifs est plus forte dans le secteur public que dans le secteur privé sous contrat (- 1,8 % contre - 1,3 %) malgré une baisse relativement plus marquée par rapport à l'an dernier dans le secteur privé.

Les taux de redoublement se stabilisent, sauf en CP où ils augmentent de 2,7 % à 3 %.

•(*) source DEPP



Bilan du constat 1^{er} degré 2025 dans l'académie de Nantes

Au 16 septembre 2025, l'académie de Nantes compte 347 740 élèves dans le premier degré public et privé sous contrat, soit une diminution de 7 102 élèves par rapport au constat de rentrée 2024 (-2 %).

A la rentrée 2025, l'académie de Nantes observe une baisse de 4 909 élèves dans le secteur public et de 2 193 élèves dans le secteur privé sous contrat, soit une variation de -2,1 % et -1,8 % respectivement.

Dans le secteur public et privé sous contrat, la Vendée est le département qui perd proportionnellement le plus d'effectifs (respectivement -3,6 % et -2,3 %). La Mayenne est le département le moins impacté, avec une baisse de seulement 287 élèves (-1 %).

Comme l'année précédente, la baisse des effectifs académiques concerne principalement l'élémentaire avec une baisse de 5 456 élèves pour les secteurs public et privé sous contrat. Dans le préélémentaire la baisse est de 1 622 élèves.

Bilan du constat 1^{er} degré 2025 dans l'académie de Nantes

Par rapport à la prévision 2025 réalisée l'an dernier, le secteur public a accueilli 1 052 élèves de moins que prévu et le secteur privé 675 de moins, soit un écart à la prévision de -1 727 élèves (-0,5%) pour l'ensemble de l'académie.

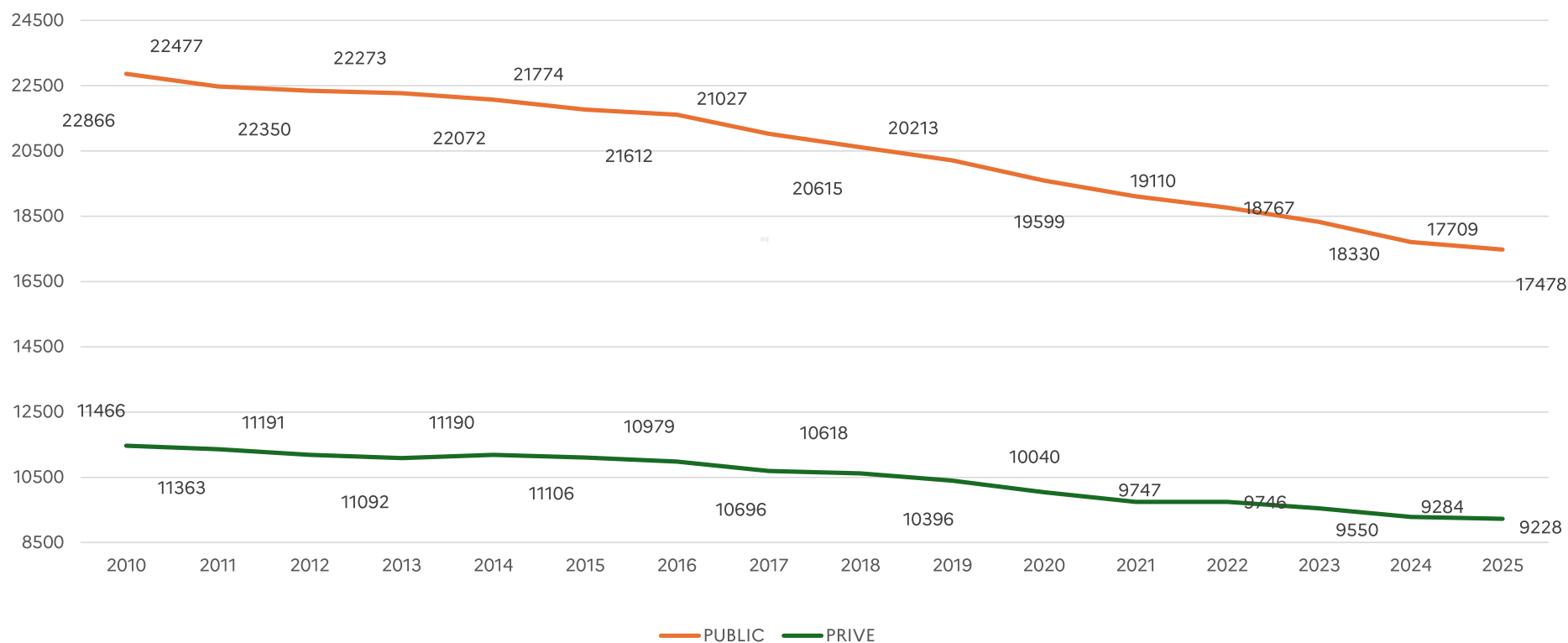
L'écart concerne majoritairement les élèves de 2 ans (-506), 3 ans (-401), les élèves de CE1 (-468) et les élèves de CM1 (-341).

Effectifs consolidés RS2025 en Mayenne

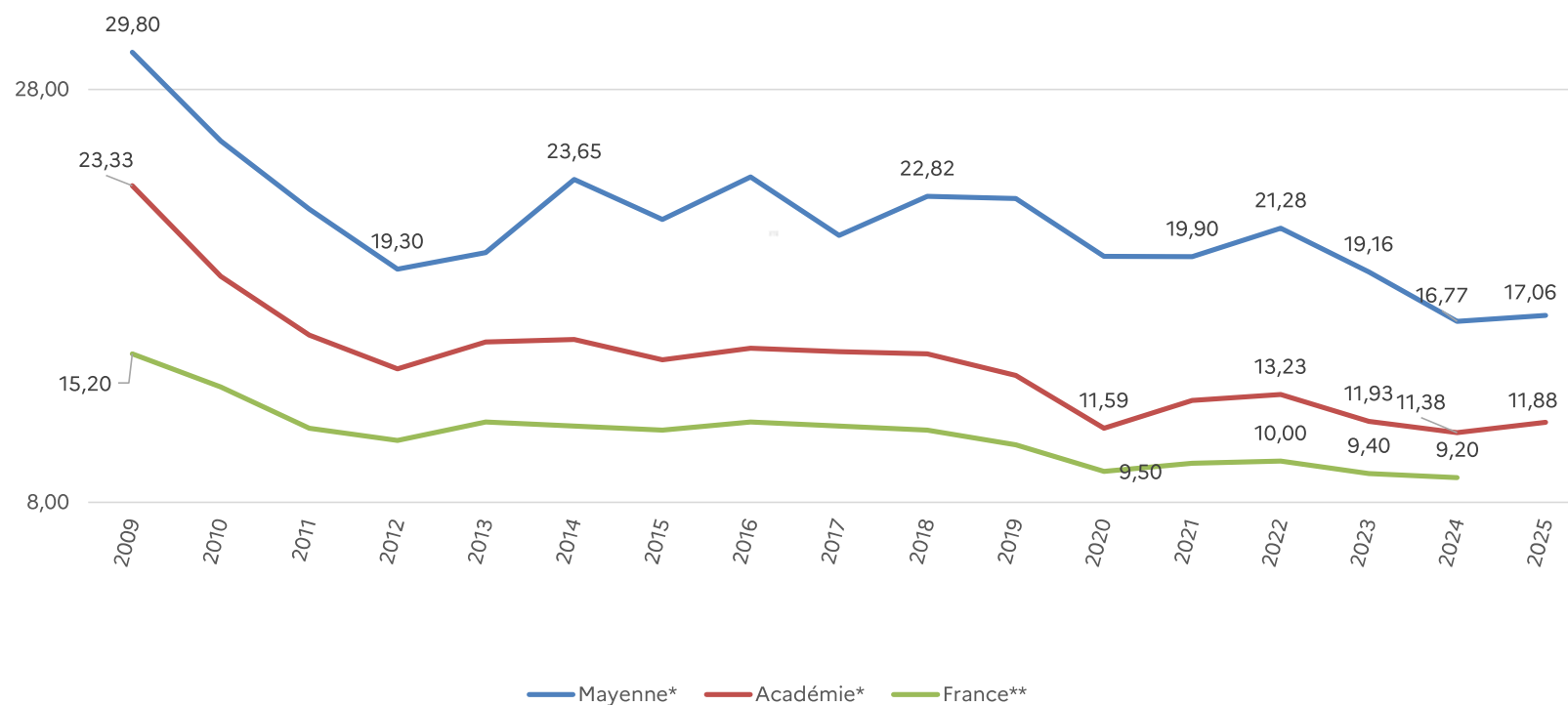
Effectifs PUBLIC														
	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans et +	MAT	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	UEEA	PRIM	ULIS	TOTAL
Rentrée 2023	215	2004	2025	2195	6 439	2202	2249	2317	2339	2535		11 642	249	18 330
Rentrée 2024	169	1997	2037	2055	6 258	2175	2168	2235	2277	2334	8	11 197	254	17 709
Prévisions RS25 SEPP	160	2032	2030	2067	6 289	2037	2144	2158	2221	2275		10 835	259	17 383
Variation prévue	-9	35	-7	12	31	-138	-24	-77	-56	-59		-362	5	-326
Rentrée 2025	147	2066	2041	2094	6 348	2049	2151	2165	2202	2290	13	10 870	260	17 478
Variation constatée	-22	69	4	39	90	-126	-17	-70	-75	-44		-327	6	-231
Ecart à la prévision	-13	34	11	27	59	12	7	7	-19	15		35	1	95
Effectifs PRIVÉ sous contrat														
	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans et +	MAT	CP	CE1	CE2	CM1	CM2		PRIM	CLIS	TOTAL
Rentrée 2023	395	1006	1044	1092	3 537	1 059	1 145	1 196	1 197	1 293		5 890	78	9 505
Rentrée 2024	386	1008	1012	1049	3 455	1 134	1 069	1 143	1 201	1 197		5 744	85	9 284
Prévisions RS25 SEPP	365	1026	1014	1017	3 422	1089	1145	1067	1148	1201		5 650	93	9 165
Variation prévue	-21	18	2	-32	-33	-45	76	-76	-53	4		-94	8	-119
Rentrée 2025	369	1038	1015	1045	3 467	1112	1111	1097	1158	1203		5 681	80	9 228
Variation constatée	-17	30	3	-4	12	-22	42	-46	-43	6		-63	-5	-56
Ecart à la prévision	4	12	1	28	45	23	-34	30	10	2		31	-13	63



Les effectifs consolidés à la RS2025 en Mayenne

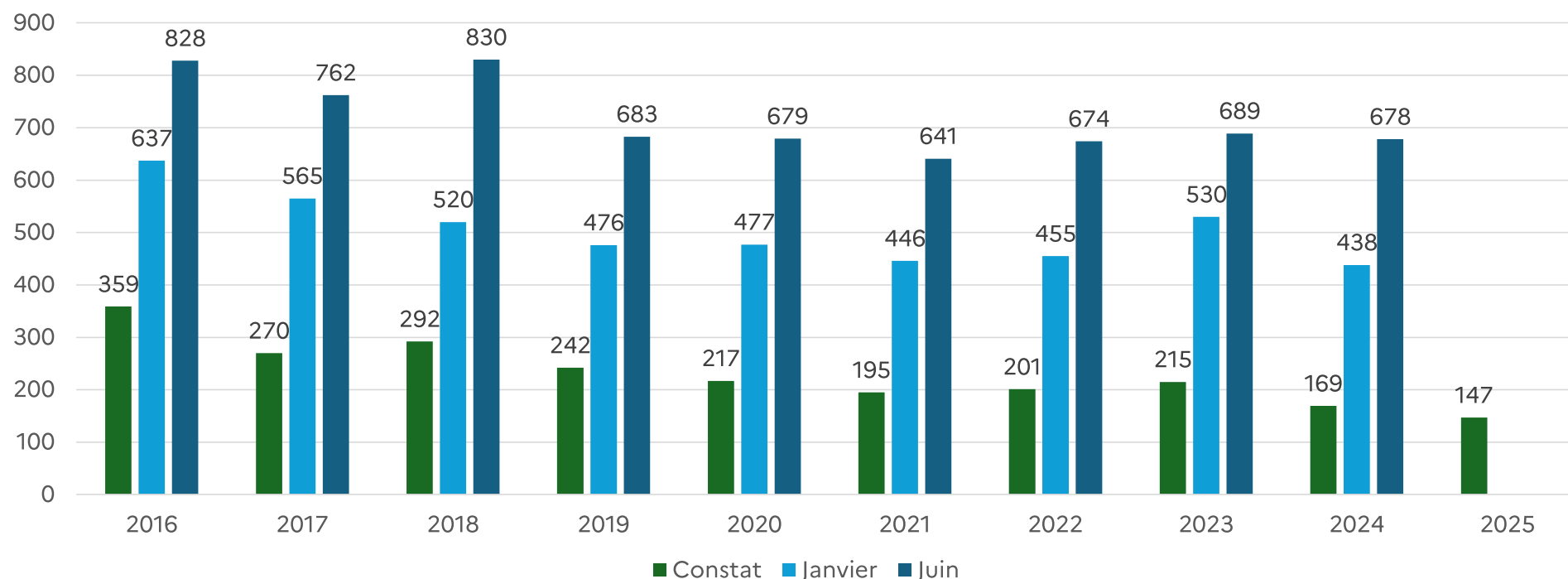


Taux de scolarisation des 2 ans

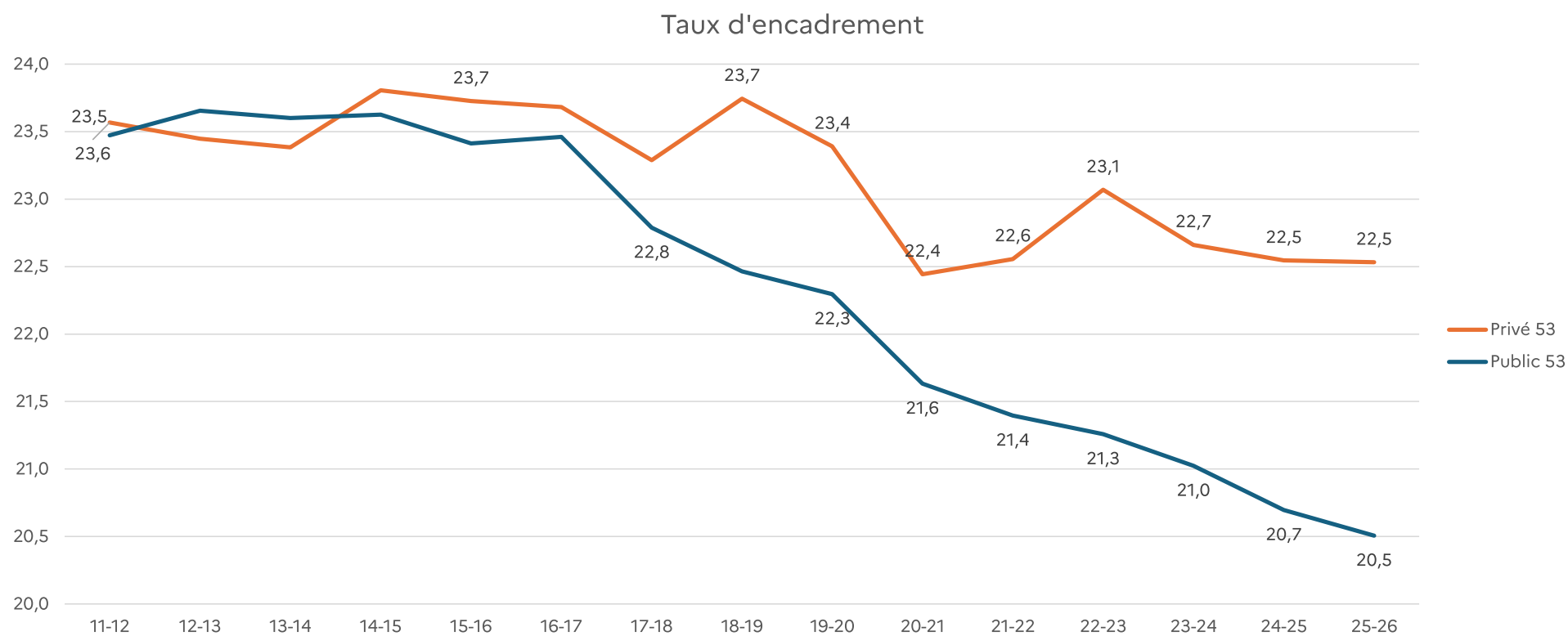


Evolution de l'accueil d'une cohorte de 2 ans par année scolaire (public)

Evolution des effectifs publics des 2 ans au cours de l'année scolaire



Le taux d'encadrement des élèves



Synthèse de la carte solaire 2025

Retrait de 3 emplois en lien avec la démographie scolaire

- 8 fermetures de classes qui ne génèrent aucun taux supérieur à 22,6 élèves par classe ;
- 2 ouverture de classe de Toutes Petites Sections dans les écoles maternelles Badinter et Verne REP+ (appel à projet national concernant les Quartiers Prioritaires de la Ville) ;
- Reconduction des deux mi-temps du contrat local d'accompagnement dans les écoles « Hilard » et « Germaine Tillion » ;
- Maintien d'un demi moyen provisoire en renfort dans les écoles de Blandouet-Saint Jean, Chailland, Gorron, La Pellerine, Laval « La Senelle », Mayenne « Paul Éluard » et « Rosa Parks ».
- Retrait des renforts à 50 % affectés à Laval « Hilard », Montsûrs « Saint-Cénére » et Averton.
- Diminution de décharge PEMF de 0,33 ETP.
- Diminution de décharge mission Éducation aux Médias et à l'Information (EMI) de 0,25 ETP.
- Appui provisoire aux décharges de direction par des ressources de remplacement mobilisées sur des postes fractionnés pour les écoles suivantes : « Jules Verne » élémentaire de Laval (pour 0,08 ETP), « Germaine Tillion » primaire de Laval (pour 0,17 ETP), « Jean de la Fontaine » primaire de Château-Gontier (pour 0,05 ETP).

Ecole inclusive :

1 ouvertures d'ULIS école Troubles des Fonctions Visuelles à l'école « Thévalles » ;
1 ouverture d'UEEA à l'école « Jules Ferry » à Mayenne ;
Création d'un mi-temps Professeur Ressource Troubles du Neuro-Développement (PR TND) ;
Création de deux postes de coordination des pôles d'appui à la scolarité.

Mesures de rentrée - Ajustements de septembre :

Positionnement d'un renfort provisoire à 50 % pour l'année scolaire dans les écoles suivantes :
École primaire de Saint-Germain-de-Coulamer.
École primaire « La Fontaine » de Cosmes.
École élémentaire « Jean Jaurès » de Cossé-le-Vivien.
École primaire « Le trait d'union » de Gennes-Longuefuye.
École primaire « Les Mille Mots » de Le Bourgneuf-la-Fôret ».

Évolution du réseau des écoles

- 1 fermeture d'école « Christian Cabrol » à Montsûrs - site de Saint-Cénééré
- Création de l'école « Rosa Parks » à Mayenne par regroupement des écoles « Louise Michel », « Jacques Prévert » et « Pierre et Marie Curie »

Détail des ouvertures de classes ou de dispositifs

LAVAL	École maternelle REP+ « Jules Verne » TPS	15,75	7 à 8 classes
LAVAL	École Maternelle REP+ « Robert Badinter » TPS	16,6	8 à 9 classes
LAVAL	École élémentaire « Robert Badinter »	17	11 à 12 classes
LAVAL	École primaire « Hilard »	23,4	11 à 12 classes
LAVAL	ULIS école TFV « Thévalles »	8	1 dispositif
MAYENNE	UEEA « Jules Ferry »	5	1 classe

Détail des fermetures

BONCHAMP	6 à 5 classes	21	Maternelle« Bono Campo »
LA BAZOGE-MONTPINCON	4 à 3 classes	22	Primaire
CHÂLONS-DU-MAINE	5 à 4 classes	19,25	Primaire « Jules Renard »
FORCÉ	6 à 5 classes	22,6	Primaire « Pierre Girard »
LOIRON-RUILLÉ	8 à 7 classes	21,3	Primaire « Jean Moulin »
MAYENNE	9 à 8 classes	17,4	Primaire « Jules Ferry »
LAVAL	11 à 10 classes	20,6	Primaire « Germaine Tillion »
MONTSÛRS	1 à 0 classe	0	Fermeture école « Christian Cabrol »

Bilan 2nd degré

Bilan du constat 2nd degré à la rentrée dans l'académie de Nantes

- Dans le second degré, post-bac de lycée inclus, **les effectifs constatés à la rentrée 2025 sont de 194 010 élèves dans le public et 138 113 élèves dans le privé**. La part du privé s'élève à 41,58 %, quasi-stable par rapport à 2024 (41,55 %).
- Dans le public on constate une baisse de **1 075 élèves** (-0,6 %) par rapport à 2024, tandis que dans le privé les effectifs diminuent de **550 élèves** (-0,4 %).
- Les collèges publics perdent à nouveau un nombre important d'élèves (-1320) en grande partie pour des raisons démographiques. On note toutefois un léger transfert vers la 6^e privé en fin de CM2 public.
- Dans les lycées GT publics, les effectifs reculent mais de façon modérée (-249). On observe comme l'an dernier une hausse dans les LP publics (+391 élèves), toutefois un peu moins prononcée que celle observée à la rentrée 2024.
- Les collèges privés perdent également des élèves à cette rentrée (-967), en sixième et troisième principalement. Les lycées GT privés accueillent en revanche un nombre croissant de lycéens cette année (+308).
- Dans le public, tous les départements enregistrent une baisse dans le second degré. La diminution est marquée en Mayenne (-178 soit -1,2%) et Vendée (-299 soit -1,1%).
- Dans le privé, seul le département de Loire-Atlantique ne perd pas d'élèves, et en Vendée la baisse est un peu moins prononcée que les dans autres départements.

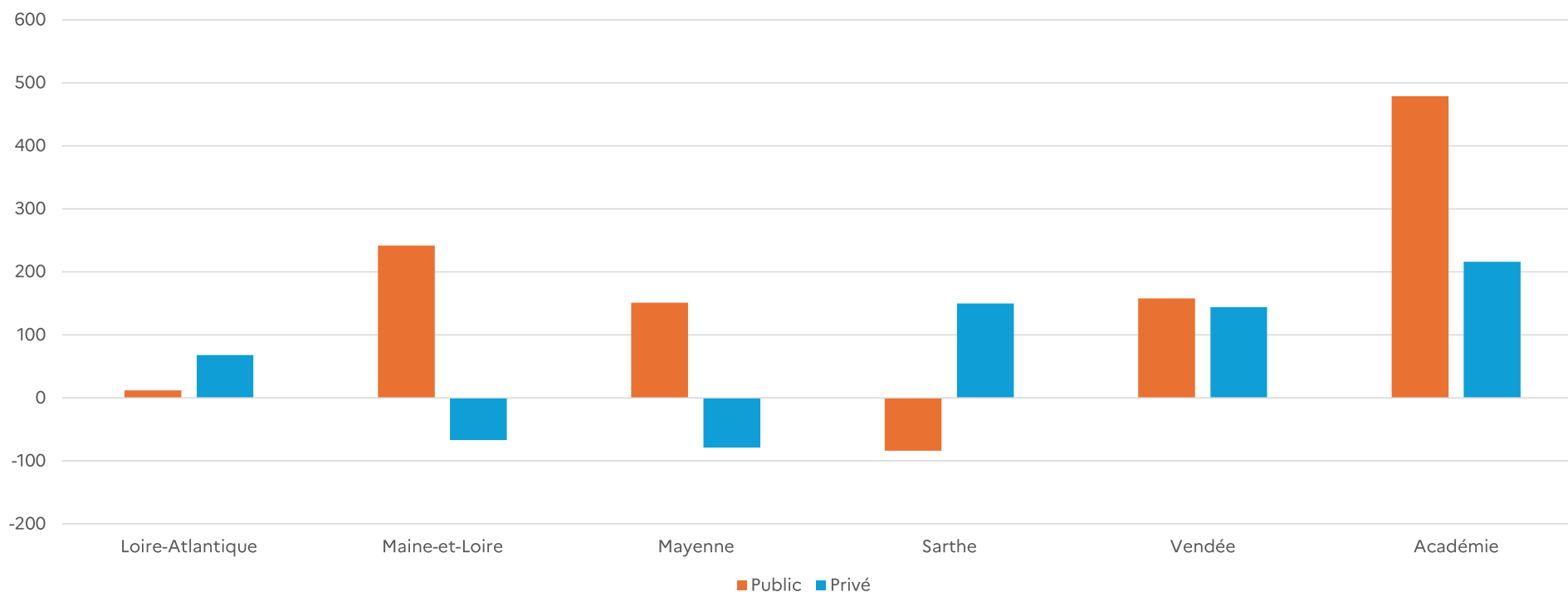
Bilan du constat 2nd degré à la rentrée dans l'académie de Nantes

Par rapport à la prévision 2025 :

- Le constat de la rentrée 2025 est **supérieur** à la prévision dans le public (+479) comme dans le privé (+216).
- Dans le public, l'écart à la prévision est principalement porté par les lycées, en raison d'une augmentation des passages vers la seconde GT et d'une stabilité des passages vers le LP.
- On suppose ainsi des départs moins nombreux vers d'autre voies de formation en fin de troisième (apprentissage). De même en fin de seconde et première professionnelles, les passages vers la classe supérieure augmentent, les jeunes sortant moins que l'an dernier vers une autre voie de formation.
- Dans le privé, l'écart à la prévision s'observe essentiellement en lycée GT, l'effectif en LP étant conforme à celui attendu.
- Dans le public, la Sarthe accueille un peu moins d'élèves que prévu et la Loire-Atlantique est sur la prévision.

Bilan du constat 2nd degré à la rentrée dans l'académie de Nantes

Écarts à la prévision 2025 - Total second degré (post-bac inclus)



Effectifs consolidés RS2025 en Mayenne

Effectifs PUBLIC					
	Collèges	LGT	LP	Post bac	TOTAL
Rentrée 2023	8984	3887	2004	507	15 382
Rentrée 2024	8839	3674	1996	462	14 971
Prévisions RS25 SEPP	8557	3630	2017	438	14 642
Variation prévue	-282	-44	21	-24	-329
Rentrée 2025	8568	3634	2081	510	14 793
Variation constatée	-271	-40	85	48	-178
Ecart à la prévision	11	4	64	72	151
Effectifs PRIVÉ sous contrat					
	Collèges	LGT	LP	Post bac	TOTAL
Rentrée 2023	6544	2605	1046	389	10 584
Rentrée 2024	6603	2564	1074	379	10 620
Prévisions RS25 SEPP	6477	2584	1106	376	10 543
Variation prévue	-126	20	32	-3	-77
Rentrée 2025	6453	2532	1097	382	10 464
Variation constatée	-150	-32	23	3	-156
Ecart à la prévision	-24	-52	-9	6	-79

L'évolution de la dotation des moyens en collège

- De 8 409 élèves à 8 152 (hors Segpa) : - 257 élèves
- De 348 divisions à 347 ;
- De 24,16 à 23,49 élèves par classe ;
- Mesure de rentrée 2025 : solde -10 ETP (-10 ETP en HP)

	Dotation 2021	Dotation 2022	Dotation 2023	Dotation 2024	Dotation 2025
HP	11 351	11 459	11 387	11 279	11 099
HSA	630	630	594	702	702
Total	11981	12089	11981	11981	11801
Ratio HSA/DGH	5,26%	5,21%	4,96%	5,86%	5,95%
IMP	115	121	121	122	122
PACTE			909	557	425

L'évolution de la dotation des moyens en lycée

- De 6132 élèves à 6225 : + 93 élèves
- De 38 divisions de 2nde à 40 et 78 groupes de 1ère et terminales à 75
- Mesure de rentrée 2025 : solde -5 ETP (-5 ETP en HP)

	Dotation 2021	Dotation 2022	Dotation 2023	Dotation 2024	Dotation 2025
HP	11428	11302	11194	11014	10924
HSA	1201	1165	1111	1111	1111
Total	12629	12467	12305	12125	12035
Ration HSA / DHG	9,51%	9,34%	9,03%	9,16%	9,23%
IMP	202	202	202	202	188
PACTE			362	396	307

Les mesures en collège

- Le financement des groupes de besoins en 6^e et 5^e représente 218 heures, et 37,5 heures sont consacrées aux 4^e et 3^e dans le cadre de la stratégie de réussite.
- Les effectifs ULIS ont été intégrés dans le calcul prévisionnel des structures de collèges pour la rentrée 2025, ce qui a induit le financement supplémentaire de 10 divisions.

Les mesures en lycée

- Lycée général et technologique Douanier Rousseau - Laval
Fermeture une division de 1^{ère} STMG : capacité à 70 élèves au lieu de 105
- Lycée général et technologique Lavoisier - Mayenne
BTS Management commercial opérationnel : ouverture à l'apprentissage (5 places)
- Lycée général et technologique Réaumur - Laval
BTS Electrotechnique : coloration Ecole des réseaux pour la transition énergétique
- Lycée professionnel Robert Buron - Laval
Bac pro Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés : coloration Ecole des réseaux pour la transition énergétique

Les résultats aux examens

	Taux de réussite Mayenne	Taux de réussite Académie	Taux de réussite France
DNB	89,6 %	89,1 %	85,5 %
Baccalauréat général	97,6 %	97,9 %	96,4 %
Baccalauréat technologique	95,2 %	93,1 %	91,2 %
Baccalauréat professionnel	85,5 %	88,9 %	84,1 %
CAP	86,2 %	86,1 %	-



Les dérogations aux inscriptions dans l'établissement de secteur

Dérogations 6 ^{ème}	2021	2022	2023	2024	2025
Demandées	178	169	168	176	159
Accordées	149	160	141	148	135
Taux de satisfaction	83,7%	94,7%	83,9%	84%	84,9%
Dérogations seconde	2021	2022	2023	2024	2025
Demandées	251	213	220	223	162
Accordées	229	200	157	114	70
Taux de satisfaction	91,2%	93,9%	71,4%	51,1%	43,2%

Instruction En Famille - IEF

1. **Modalités** : les familles demandent l'autorisation préalable d'instruire dans la famille auprès de la DSDEN de résidence (du 1^{er} mars au 31 mai de l'année pour la rentrée suivante), sauf motif 1.
2. **Rescolarisations** : vérification pour les enfants qui ont reçu un avis défavorable à l'IEF.
3. **Contrôles pédagogiques** : réalisés par des professeurs dans le second degré et par un IEN et conseiller pédagogique dans le premier degré.
4. **Données chiffrées de la rentrée** :
R25 : - 20 élèves en IEF
R24 : - 94 élèves en IEF

	1er degré	2d degré	Total	Chiffres 2024-2025
Motif 1 - état de santé, handicap	4	25	29	27
Motif 2 - activités sportives ou artistiques intensives	0	5	5	4
Motif 3 - itinérance ou éloignement géographique	5	40	45	58
Motif 4 : situation propre à l'enfant	30	17	47	57
TOTAL	39	87	126	146

Le réseau hors contrat à la rentrée 2025

Premier degré				
Ville	École	Effectifs	Classes	Contrôle
Bais	Les Sarments	23	2	Contrôle réalisé le 23 mars 2023
Laval	St Jean Paul II	32	3	Contrôle réalisé 10 mars 2025 avec mise en demeure
Le Buret	La Ferranderie	17	1	Contrôle réalisé le 21 mars 2025
Loupfougères	ND de Pontmain	5	1	Contrôle favorable réalisé le 9 juin 2023
Total		77	7	
Second degré pré-bac				
Laval (enseignement professionnel et technique)	Groupe Sylva Terrade	15	4	Contrôle réalisé le 31 mars 2021
Château Gontier (enseignement professionnel et technique)	Metallik Vallée	8	1	Contrôle réalisé le 7 mai 2025
Laval (école de production)	May Usinage	13	2	Rapport de contrôle favorable réalisé le 9/09/25 notifié le 3/11/25
Total		36	5	



Stages de réussites - Année 2025

	HIVER du 10 au 14 février 2025		PRINTEMPS du 7 au 11 avril 2025		ÉTÉ Du 25 au 28 août 2025		AUTOMNE du 20 au 24 octobre 2025	
	Stages	Elèves	Stages	Elèves	Stages	Elèves	Stages	Elèves
Laval Adjoint	3	13	2	6	0	0	1	6
Laval Agglomération	25	110	10	30	0	0	31	120
Mayenne Sud Est	7	20	2	9	0	0	4	10
Mayenne Sud Ouest	10	33	0	0	10	31	13	47
Mayenne Nord Est	7	13	6	15	6	12	11	19
Mayenne Nord Ouest	6	15	6	11	1	3	3	9
TOTAL	58	204	26	65	17	46	63	211

École ouverte



Du 07 au 11 juillet 2025		Du 19 au 30 août 2024	
Dispositifs	Nombre d'élèves	Dispositif	Nombre d'élèves
Ecole ouverte	Pas de dispositif	Ecole ouverte	278 élèves
École ouverte buissonnière	67 élèves (CE2 et CM1 issus des écoles Saint-Berthevin-Le Lac, Pergaud, Perrault, Hilard Tillion de Laval)	École ouverte buissonnière	39 élèves (CE2 et CM1 des écoles Badinter, Verne, La Senelle de Laval)
École ouverte buissonnière « Activités aquatiques »	27 élèves (CP-CE1 des écoles Badinter et Verne de Laval)	Ecole ouverte buissonnière « Mon patrimoine à vélo »	21 élèves (CM2 de l'école Hilard de Laval)
TOTAL	94 élèves	TOTAL	338 élèves



Colos apprenantes



Structure	Pâques	Été	Toussaint	Total
Familles rurales		190 jeunes	-	6 300€
FRANCAS	10 jeunes	110 jeunes	À venir	38 073€
PEP		284 jeunes	-	92 362 €
Total				594 jeunes / 136 735€

Comité départemental de suivi de l'école inclusive (CDSEI)

Présentation des membres Pôle École Inclusive DSDEN 53

Jérôme CORMIER

Conseiller pédagogique École inclusive, suivi
du 1^{er} degré en priorité
Référént départemental élèves à haut potentiel
cpash53@ac-nantes.fr
02 43 59 92 49

Guillaume COUSIN

Conseiller pédagogique École inclusive, suivi
du 2nd degré en priorité
cpash53@ac-nantes.fr
02 43 59 92 65

Marie WYSS

Coordonnatrice départementale de l'École inclusive
Accompagnement pédagogique des AESH
ce.accompagnementpial53@ac-nantes.fr
02 43 59 92 58

Déborah BOULIOU

Coordonnatrice du dispositif APADHE
Accompagnement Pédagogique À Domicile, à
l'Hôpital et à l'École
apadhe53@ac-nantes.fr

Christian GARREC

Coordonnateur de la Commission Départementale
d'Orientation vers les Enseignements Adaptés du
second degré (CDOEASD),
Suivi des affectations en SEGPA
cdoea.53@ac-nantes.fr
02 43 59 92 52

Jérôme MICHEL

Inspecteur de l'Éducation
Nationale
Conseiller technique du
DASEN
53.iem-laval5@ac-nantes.fr

Valérie PINEAU

Assistante
ce.laval5@ac-nantes.fr
02 43 59 92 59
Cellule d'écoute et d'accueil
02 43 59 92 74
ce.laval5@ac-nantes.fr

Frédéric TROCHERIE

Chef de pôle Élèves, Écoles et
Établissements
Pilotage administratif des PIAL
ce.d3@ac-nantes.fr
02 43 59 92 50

Ewa RIALLAND

Coordonnatrice administrative de
l'accompagnement humain.
ce.s2ah53@ac-nantes.fr
02 43 59 92 14

Anne MULLER

Conseillère pédagogique usages numériques
cpdnum53@ac-nantes.fr
02 43 59 92 08

Raphaël MARCHAND

Enseignant référent pour les usages numériques
run53@ac-nantes.fr
02 43 59 92 10

Emmanuelle MOURAUD

Chargée de mission : suivi des situations
complexes.
situationcomplexe53@ac-nantes.fr
02 43 59 92 73

Anne VAGUENEZ

Chargée de mission : suivi des
situations complexes.
situationcomplexe53@ac-nantes.fr
02 43 59 92 84

Nadège PLUMAS

Professeure ressource pour les élèves présentant
des Troubles du Neuro-Développement (TND)
Nord de la Mayenne
equiperessourcetnd53@ac-nantes.fr

Delphine MICHEL

Professeure ressource pour les élèves présentant
des Troubles du Neuro-Développement (TND)
Sud de la Mayenne
equiperessourcetnd53@ac-nantes.fr

Aurore BAJIA

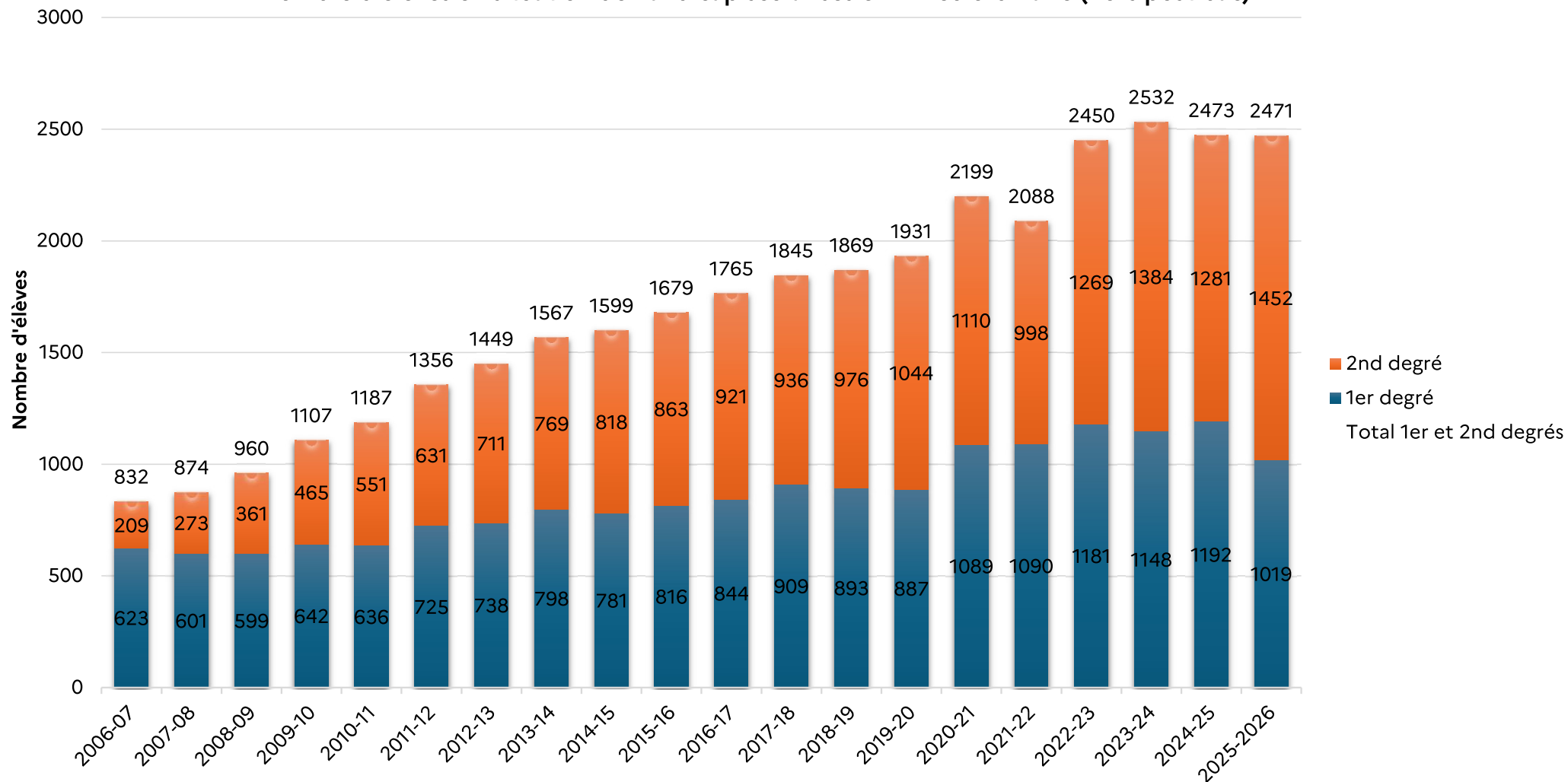
AESH ressource (TSA)
equiperessourcetnd53@ac-nantes.fr

Rachel LEGRAND

Enquêtes et statistiques
dsden53-inclusionscolaire@ac-nantes.fr
02 43 59 92 34

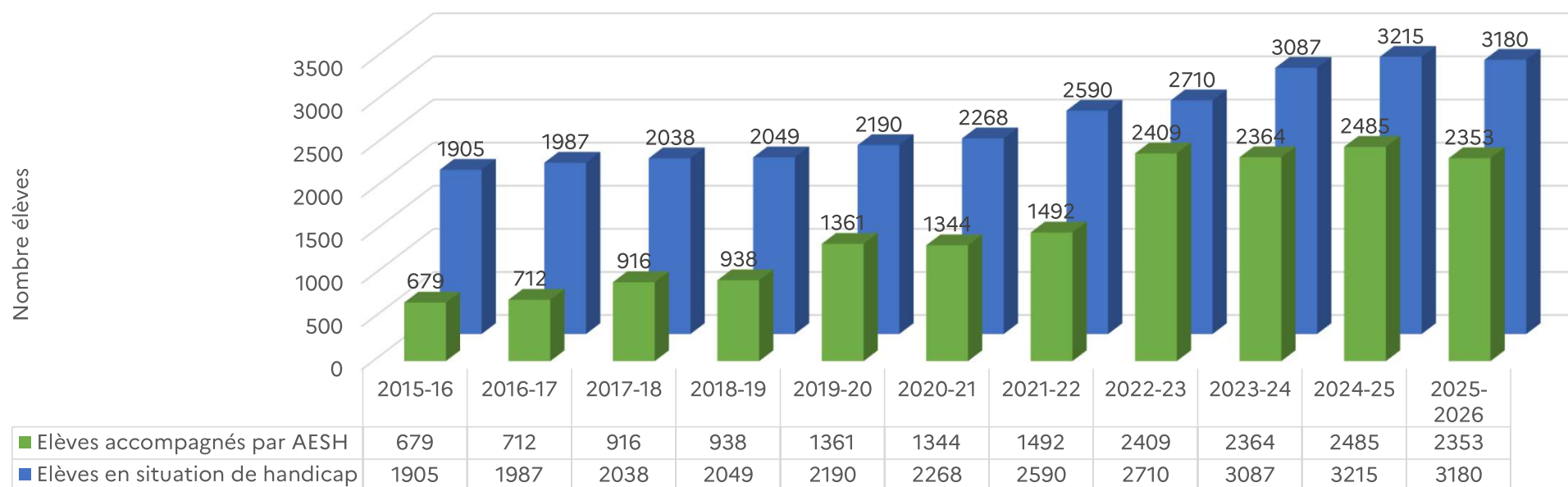


Nombre d'élèves en situation de handicap scolarisés en milieu ordinaire (hors post-bac)



Evolution des effectifs des élèves en situation de handicap et du nombre d'élèves accompagnés par un AESH

Évolution des effectifs des élèves en situation de handicap et du nombre d'élèves bénéficiant d'une notification d'accompagnement humain



73,99% des élèves bénéficient d'une notification d'accompagnement humain (ils étaient 35,64% en 2015). Les élèves en situation de handicap n'ont pas tous une notification "Accompagnement humain - AESH". Ce besoin n'est pas toujours présent.

2024-2025 : 2485 élèves accompagnés par un AESH.

2025-2026 : 2353 élèves accompagnés par un AESH (donnée obtenue le 09.11.2025).

Part des élèves en SH dans l'ensemble de la population scolaire (données 2024)

44	49	53	72	85
Taux ESH / élèves 1^{er} + 2nd degrés				
3,45%	2,89%	5,76 %	4,07%	3,20%
Taux ESH / élèves 1^{er} degré				
3,34%	2,78%	4,90 %	3,84%	3,05%
Taux ESH / élèves 2nd degré				
3,56%	3,01%	6,70 %	4,33%	3,36%

Répartition de la population des élèves en situation de handicap par niveau et dans le médico-social :

Niveau ou Secteur	Pourcentage
1 ^{er} degré	42 %
2 nd degré	50 %
Médico- social	8 %

Créations / Déploiement de moyens :

Créations :

Création d'une ULIS TFV (école de Thévalles à Laval - DSDEN)

Création d'une ULIS TFC (école La Salle à Laval - DDEC)

Renfort d'1/2 ETP professeur ressource Troubles du Neuro-Développement - DSDEN

Heures de coordination ULIS (lycée professionnel Pierre et Marie Curie à Château-Gontier-sur-Mayenne - DSDEN) : 9 heures.

Création d'une UEEA (école Jules Ferry à Mayenne - DSDEN)

Préfiguration de 2 PAS (Evron-Montsûrs - Alain Gerbault à Laval - DSDEN)

Renfort Médico-Social (lycée Robert Buron à Laval pour soutenir les équipes éducatives et élèves au sein des ULIS - DSDEN)

Mesures qui seront déployées en 2025 en soutien du parcours de l'enfant en situation de handicap :

Création de 9 places SESSAD petite enfance

Création de 2 places d'IME

Pérennisation de l'ensemble des PCPE du département

Création de 15 réponses expérimentales de transition permettant l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement de jeunes adultes âgés de 17 à 25 ans

Mesures à venir :

Appui au déploiement de 10 PAS

Construction du service de repérage précoce

Accompagnement à la transformation en dispositif intégré

Soutien au déploiement de dispositifs conjoints en faveur du parcours du jeune en situation de handicap

Structures et dispositifs RS2025 :

Structures d'accueil	Publiques	Privées
ULIS école	26	9
ULIS collège	19	8
ULIS lycée	7	2
SEGPA	7	2
Unité d'Enseignement Autisme	4	
Unité d'Enseignement Externalisée Polyhandicap - UEEP	1	
Institut Médico Educatif - IME	3	
Etablissement pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés - EEAP	1	
Section d'Éducation Motrice - SEM	1	
Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique - ITEP	1	

Un total de 11 dispositifs scolaires conjoints

UEE

- 6 UEI
- 7 UEE (dont 1 UEEP pour les enfants en situation de polyhandicap)

Dispositifs
TND

- 2 UEMA (maternelle)
- 2 UEEA (élémentaire)
- 1 DRAS (collège)

Caractéristique de l'offre médico-sociale enfance

- Une offre portée par 7 organismes gestionnaires
- Une offre permettant de répondre aux besoins des différents types de handicap
- Un taux d'équipement proche des moyennes nationales
- Une répartition territoriale ne permettant pas toujours une réponse de proximité
- Un nombre d'amendement creton faible au sein du département
- Taux de pression significativement élevés en DITEP et SESSAD

Offre médicosociale Mayennaise (enfants et adolescents) en 2025

• Etablissements / Service

- 1 CAMSP
- 1 DITEP
- 1 CMPP
- 11 SESSAD
- 3 IME
- 2 CASF
- 3 SATED
- SAS Handicap rare
- 1 EAAP (IEM)
- SEFFS
- SERDA

Dispositifs

- Un service d'intervention très précoce TSA (SITP)
- Une section d'éducation motrice (SEM)
- Des PCPE, pôle de compétence et de prestations externalisées (Etayage des situations en rupture ou en menace de rupture de parcours médico-social)



4 CAPS

OBJECTIF N°1 :

ALLER VERS L'ÉCOLE POUR TOUS

La CNH permettra d'enclencher l'acte II de l'école inclusive.

OBJECTIF N°2 :

ENCOURAGER L'ACCÈS À L'EMPLOI POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES

Les personnes en situation de handicap doivent pouvoir bénéficier des mesures dont l'objectif est le plein emploi.

OBJECTIF N°3 :

AGIR POUR L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

OBJECTIF N°4 :

SIMPLIFIER LES PARCOURS ET AMÉLIORER L'ACCÈS À L'OFFRE MÉDICO-SOCIALE

CNH 2023 : les 10 engagements

1.

L'école pour tous

2.

Un repérage et accompagnement précoce pour les enfants

3.

L'université pleinement accessible

4.

L'accès à l'emploi, y compris l'emploi public et l'accompagnement dans le parcours d'insertion et de formation

5.

De mêmes droits pour les travailleurs en ESAT que pour l'ensemble des salariés

6.

Un accès à la santé et aux aides techniques amélioré

7.

Pleinement respecter les obligations d'accessibilité des établissements recevant du public et des transports

8.

L'exemplarité des services publics pour l'accessibilité physique et numérique

9.

Une effectivité des droits et des solutions renforcées

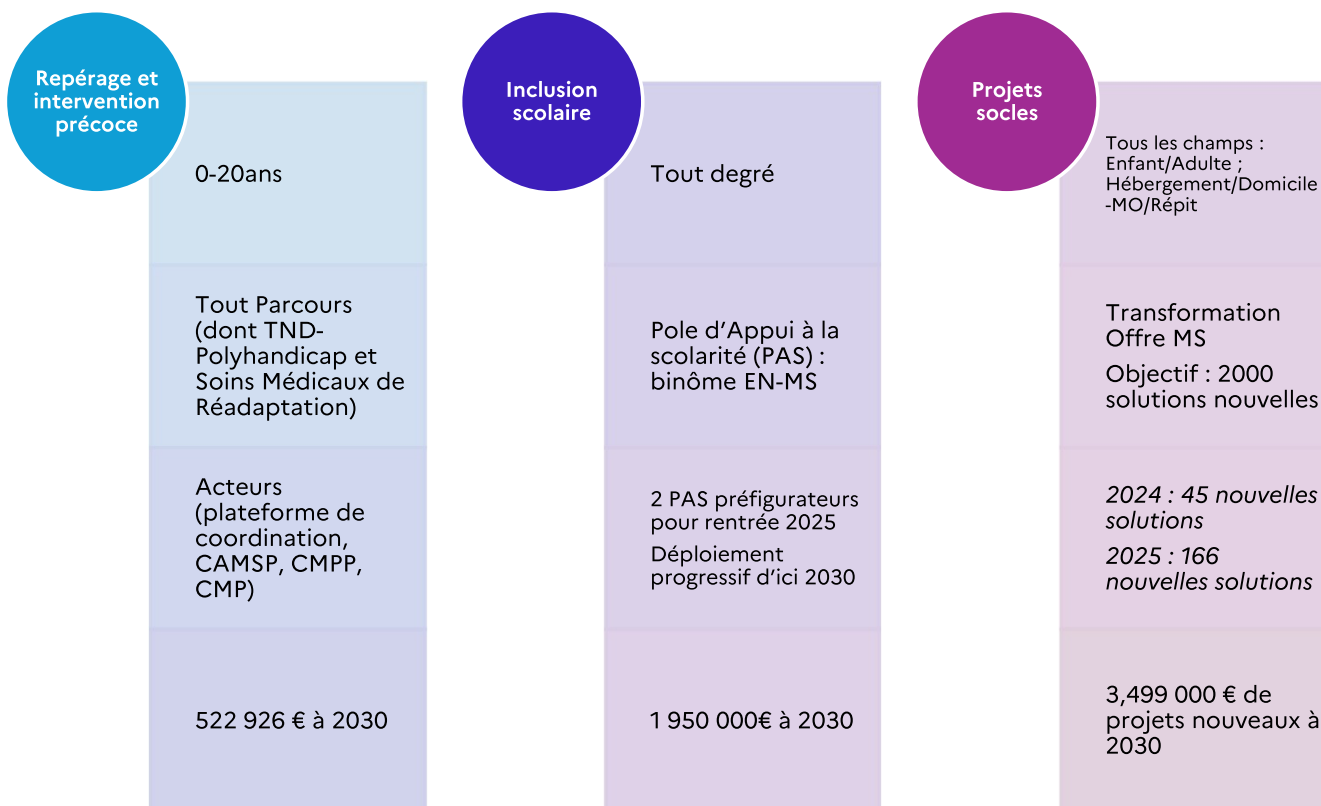
10.

Un égal accès au sport, à la culture et aux loisirs

Les enjeux

- Des modes d'accompagnement **diversifiés** : modulaires et tournées vers le **milieu ordinaire**, individualisés, en proximité, logique plateforme de services coordonnés (File active).
 - Une planification déconcentrée et prise en compte des **besoins des territoires**
 - Une promotion de la logique de **parcours** et des publics prioritaires notamment ASE, Jeunes aménagement Creton, PHV, Polyhandicap, TND...
 - L'intégration des **stratégies nationales** :
 - Stratégie Aidants (06/10/23)
 - Stratégie TND 2023-2027
 - Aide sociale à l'enfance et poursuite des efforts de déploiement de solutions
- 3 **compartiments** CNH dédiés avec financements consacrés :
- Service Repérage et accompagnement précoce (CAMSP-PCO)
 - Soutien à l'école inclusive
 - Enveloppe soutien à la déclinaison de solutions nouvelles

Les engagements mayennais dans le cadre de la CNH



Mesures et actions mises en œuvre en 2024

- 4 projets soutenus en 2024 pour le public enfance / 53 nouvelles solutions :
 - Création de 5 places d'IME
 - Renfort au dispositif de répit auprès des enfants et familles,
 - Pérennisation de 2 Pôles de compétence et de prestation externalisée (PCPE)
- Groupe de travail régionaux concernant les pôles d'appui à la scolarité,
 - Réunions de travail sur la préfiguration des PAS, équipes ressources; l'évaluation; Transport; préprofessionnalisation (apprentissage /Insertion pro...)
 - Elaboration d'une convention Rectorat-ARS
 - Préfiguration d'un déploiement ligérien
- Groupe de travail mené avec le CREAL concernant la transformation en dispositifs intégrés
 - Enquête menée en juin et juillet 2024 afin d'identifier les besoins des ESMS pour élaborer, graduer des propositions d'appui
 - Entretiens complémentaires avec les ESMS volontaires
 - Réflexion et construction d'une proposition d'appui par territoire

Cartographie des ULIS LP à la rentrée 2025

RS2024								
Lycée professionnel Buron, Laval				LP Lesnard, Laval	LP Vade pied, Evron LP De Vinci, Mayenne	LP Immaculée Conception, Laval	LP Don Bosco, Mayenne	
AMO (coordination)	Soutien	ADD1	ADD2	ADD-Soutien	AMO (coordination	Soutien	ADD	
RS2025								
Lycée professionnel Buron, Laval			LP Lesnard, Laval		LP Vade pied, Evron LP De Vinci, Mayenne	LP Immaculée Conception, Laval	LP Don Bosco, Mayenne	LP Pierre et Marie Curie, Château- Gontier
AMO	Soutien	ADD	ADD	Soutien - AMO	AMO (coordination)	AMO (coordination)	ADD - Soutien - AMO	AMO (coordination)

Plan d'action à court terme

MDA	EN/DDEC
• Rajouter une mention sur la notification afin de permettre à l'EN et à la DDEC de limiter la durée de la notification. • <u>Pour les 1ères demandes :</u> • Vérifier les aménagements de droits communs déjà mis en place, et objectiver les effets. • Prendre appui sur l'analyse des besoins et objectifs attendus : pas d'analyse = refus. • Utiliser l'arbre de décision de la CNSA. • <u>Pour les renouvellements :</u> • Acter un renouvellement que si les besoins sont objectivés. • Utiliser l'arbre de décision de la CNSA.	• <u>Conforter le droit commun :</u> Mise en place de l'accessibilité des apprentissages/PPRE/PAP. • Permettre la formation et l'accompagnement des équipes. • Mettre en place l'entretien initial et organiser des points d'étape. • Avec les ERSH : questionner le rôle de l'AESH auprès de l'enfant. • <u>Acculturer les familles et les partenaires :</u> Réalisation d'un flyer d'information sur la fonction de l'AESH.

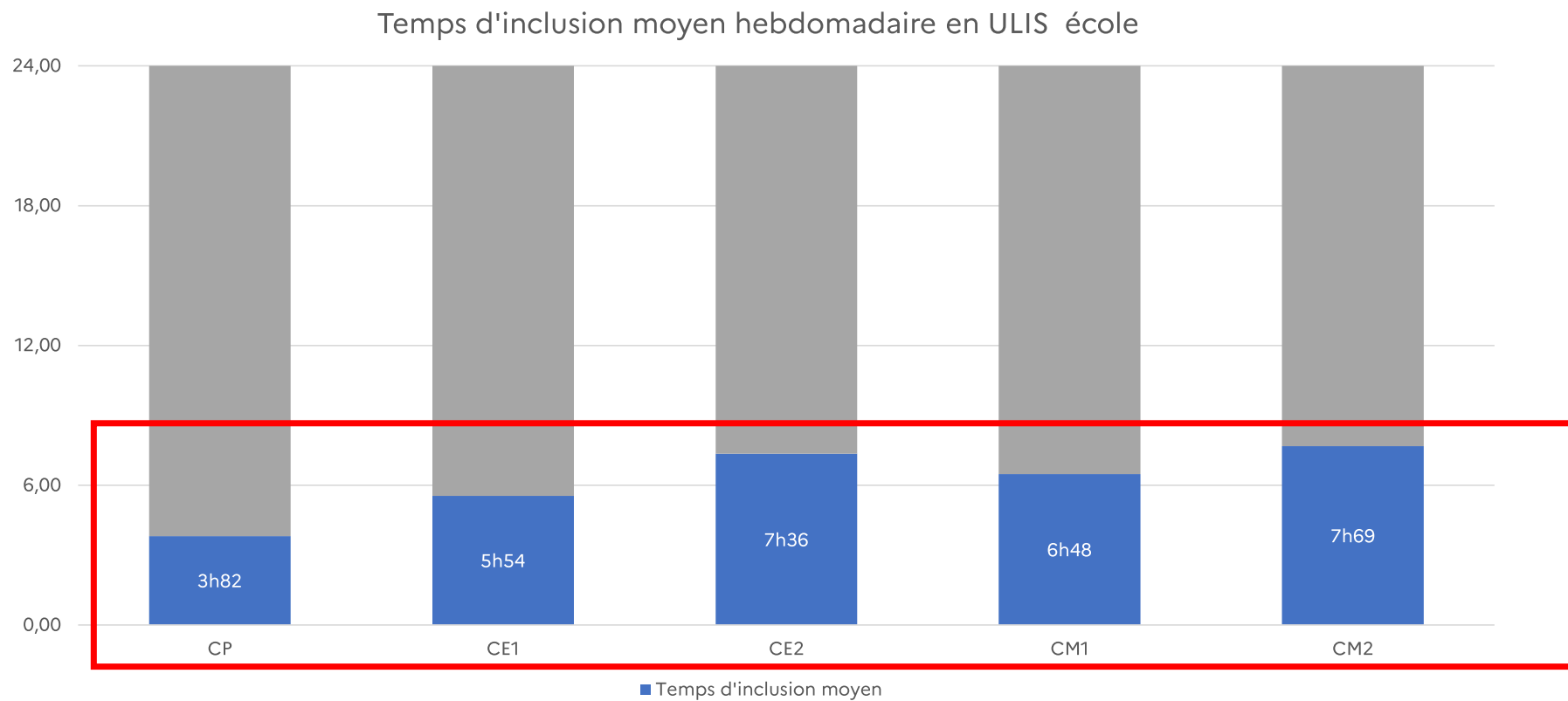
Moyen terme

MDA	EN/DDEC
• Revoir les critères d'orientation des élèves en ULIS et SEGPA de façon à limiter les notifications d'AESH pour les élèves qui ne relèvent pas de ces dispositifs. • MDA/EN/DDEC/ARS/CDAPH : revoir la question des plans A et des Plans B.	• Formation des AESH et des personnels qui interviennent lors des TAP, à la cantine ou à la garderie. • Formation des référents « École inclusive » et chefs d'établissements du 2nd degré.

Long terme

MDA	EN/DDEC
• EN/MDA : questionner la révision par 1/3 permettrait à l'EN d'interpeler la MDA directement sans en repasser par l'ESS. • Évaluer la pertinence des actions mises en place et éventuellement proposer d'autres actions.	• Poursuivre les formations et le travail sur l'accessibilité.

Temps d'inclusion moyen - tous niveaux

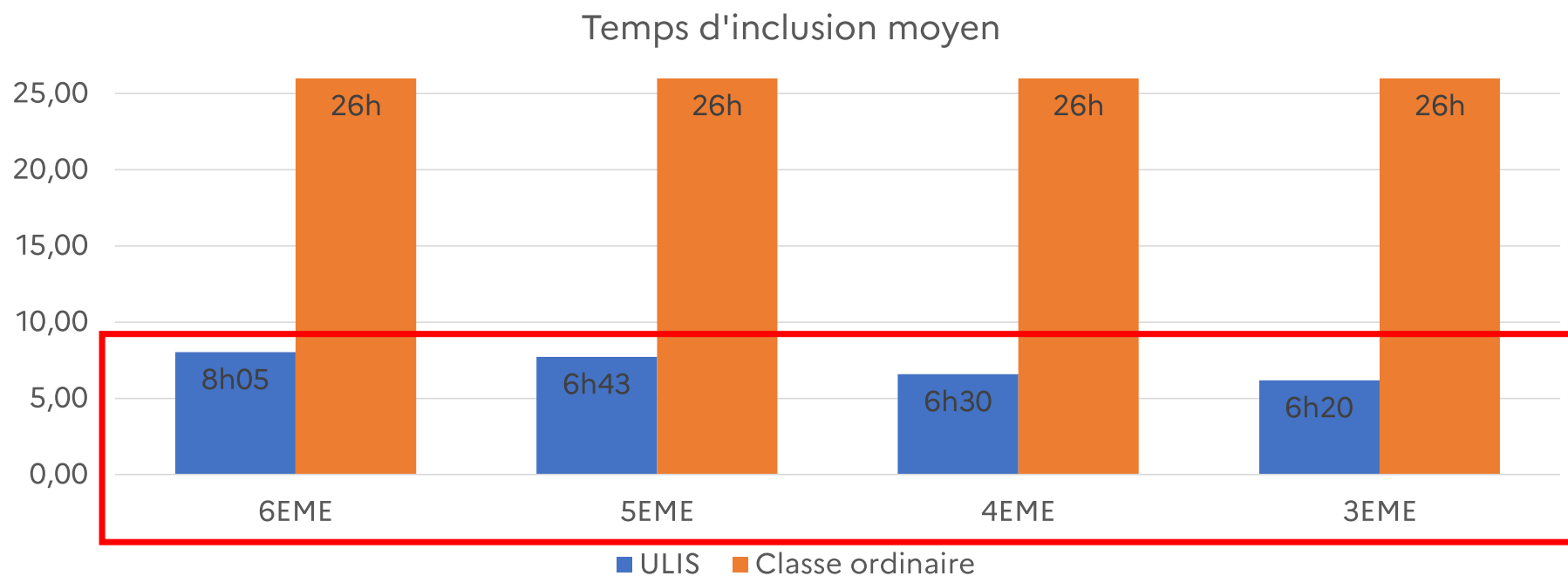


Temps d'inclusion moyen - tous niveaux

Temps d'enseignement en ULIS : correspond aux durées d'inclusion par enseignement au moment où l'enquête est renseignée par les coordonnateurs

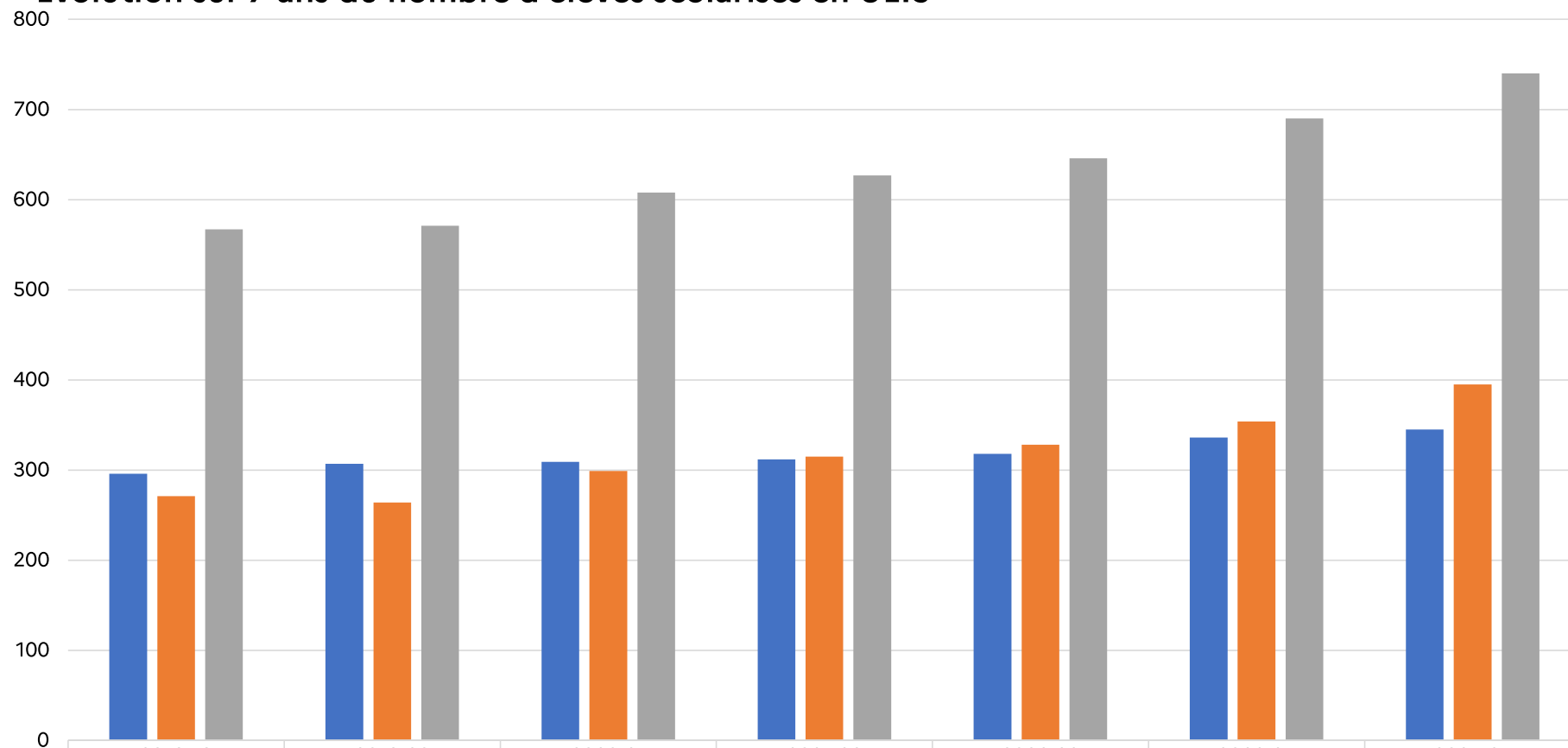
Les élèves en ULIS collège sont inclus en moyenne 7h05 par semaine sur les 26 heures prévues par les programmes en classe ordinaire

Ce temps d'inclusion correspond à 27% dispensé en classe ordinaire.



Evolution sur 7 ans du nombre d'élèves scolarisés en ULIS

Nombre d'élèves scolarisés en ULIS



	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25
1er Degré	296	307	309	312	318	336	345
2nd Degré	271	264	299	315	328	354	395
1er & 2nd Degrés	567	571	608	627	646	690	740

1er Degré 2nd Degré 1er & 2nd Degrés



Evolution des effectifs orientés en SEGPA entre 2020 et 2025

Année	Total élèves avec PPS	Total élèves sans PPS	Total
2020-2021	249 (43,8%)	319	568
2021-2022	262 (45,8%)	310	572
2022-2023	281 (45,5%)	337	618
2023-2024	277 (48%)	299	576
2024-2025	280 (48,4%)	298	578
2025-2026	279 (50,6%)	272	551

- Débuter en ASH
- CAPPEI – CAPPEI VAEP
- Accompagnement : DACS - ERSEH
- Réseaux de coordonnateurs ULIS
- Analyse de pratique RASED / ERSEH
- Accompagnement à l'implantation de nouveaux dispositifs

- Accessibilité pédagogique
- Formation aux outils numériques
- Les élèves présentant des troubles psychiques
- Les élèves présentant des TND

**Plan départemental de
formation - Pôle École
Inclusive 53**
Année scolaire 2024 -
2025

Actions de formations
pour les enseignants sur
un poste de
l'enseignement
spécialisé

Offres de formation
pour les enseignants en
milieu ordinaire

Accompagnement à
l'école inclusive

Action de formation à
destination des cadres
de l'éducation nationale

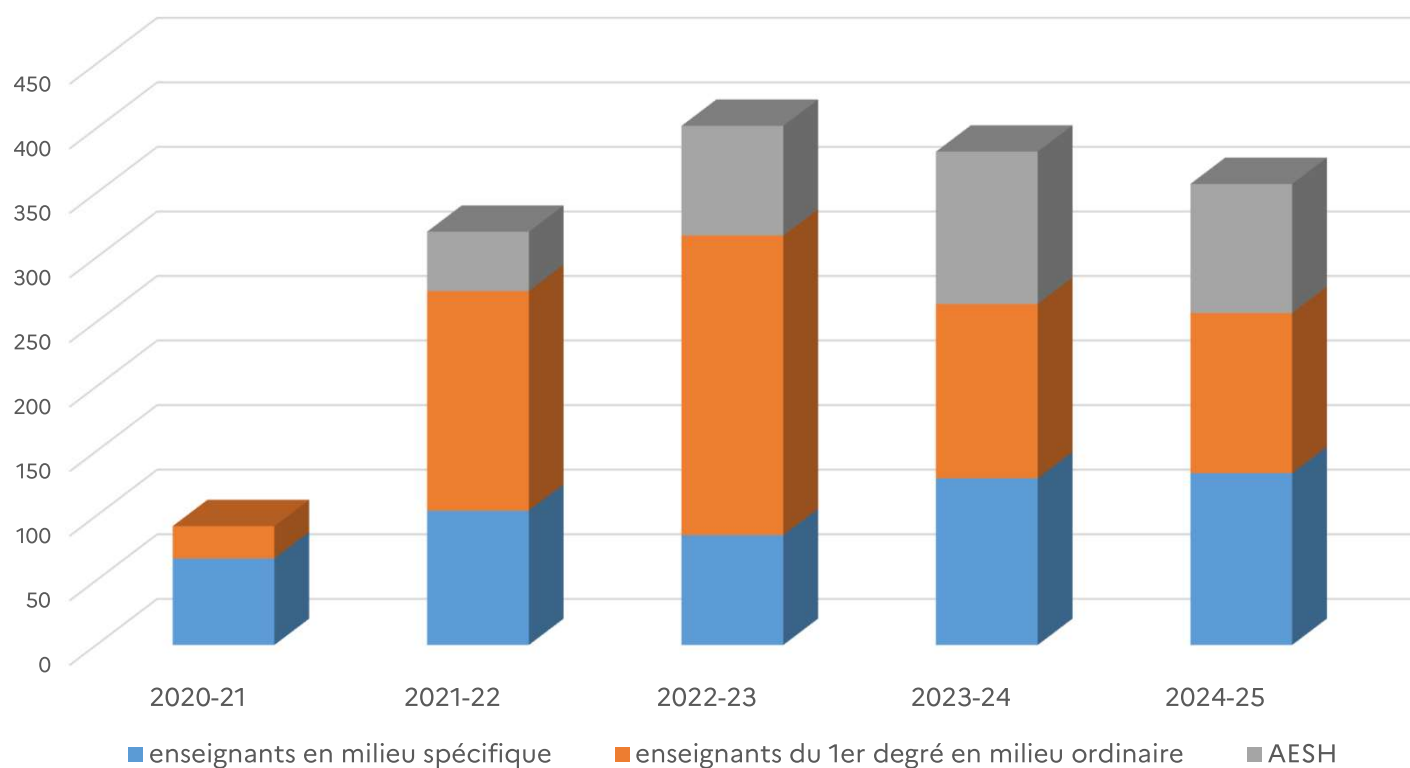
Action de formation sur
site

- Les enjeux de l'école inclusive aux CE
- Accompagnement des IEN à l'accessibilité pédagogique
- Accompagnement des CPC-CPD à l'accessibilité pédagogique
- Regroupement des Pôles Ressources

- La scolarisation des EBEP
- La collaboration PE-PLC-PLP / AESH
- Accompagnement à la démarche inclusive des écoles avec ULIS
- Accompagnement des équipes dans la scolarisation des EBEP

Les formations départementales : 357 personnels ont été formés par le PEI en 2024/25

Personnel EN formé (hors 2nd degré) - Ecole inclusive



Nombre de départs en formation CAPPEI Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'École Inclusive (CAPPEI)

Degré	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
1D	5	2	3	1	4	0	3	2	4
2D	0	0	0	2	1	0	0	0	1

LPI

Le livret de parcours inclusif

Application numérique destinée à tous les professionnels accompagnant un élève (enseignants, chefs d'établissement, médecins de l'Éducation nationale, MDPH...)

Fonctions principales :

- Repérer rapidement les **besoins éducatifs particuliers**
- Proposer des **aménagements adaptés** (avant ou dans le cadre d'un PPRE, PAP, PAI ou PPS)

Avantages :

- Facilite la mise en place des adaptations
- Simplifie la rédaction et le suivi des différents plans
- Favorise la coordination avec les familles
- Permet l'échange d'informations avec la MDPH

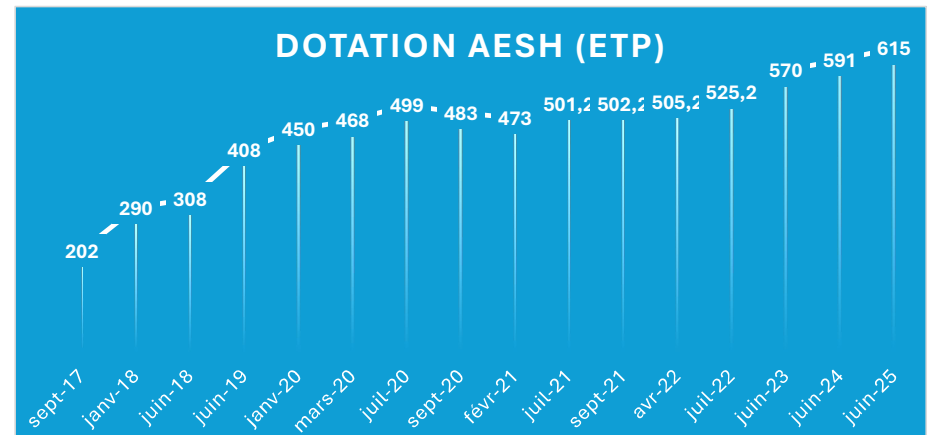


Les AESH en Mayenne

Au 24 novembre 2025, la Mayenne emploie **961** accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH).

Bilan social de rentrée 2025	Nombre
Départs	77
Dont départs à la retraite	4
Dont ruptures conventionnelles	0
Recrutements	58
Personnels CDIés	561

Dotation 2025	615,36 ETP
Consommation	606,86 ETP



Déploiement des pôles d'appui à la scolarité

Rôle et mission du PAS :

Porté par l'Éducation nationale et l'ARS, le **Pôle d'Appui à la Scolarité** renforce l'accessibilité de l'école pour tous les élèves. Il offre un **soutien ponctuel dans la classe** grâce à une **équipe pluridisciplinaire**, afin d'identifier les besoins spécifiques et d'apporter des réponses adaptées pour faciliter l'adaptation et les apprentissages.

En soutien des enseignants et à l'écoute des familles, il apporte rapidement une **réponse de premier niveau** :

- Pédagogique
- Éducative
- Médico-sociale

Les ressources disponibles sur le territoire sont mobilisées **sans attendre une reconnaissance de handicap**.

Le PAS articule l'action des **professionnels de l'Éducation nationale** et du **secteur médico-social** pour construire des réponses adaptées aux besoins de chaque élève et de l'équipe éducative.

Le PAS, une aide rapide de la maternelle au lycée

📍 Lieu d'accueil pour les familles et élèves avec besoins particuliers.

⚡ Réponse ciblée rapidement opérationnelle.

👥 Équipe de proximité pour familles et équipes pédagogiques.

Les équipes :

Un enseignant coordinateur

Un éducateur spécialisé

Mobilisation possible de compétences complémentaires :

- RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté)
- Enseignants référents ou ressources
- Secteur médico-social

6 étapes clés d'accompagnement :

- 1 Prise de contact (mail ou téléphone)
- 2 Recueil d'informations et évaluation initiale
- 3 Rendez-vous avec la famille
- 4 Évaluations et observations
- 5 Rédaction du plan d'appui à la scolarisation
- 6 Envoi et mise en œuvre du plan

- Mesures qui seront déployées en 2025 en soutien du parcours de l'enfant en situation de handicap :

Création de 9 places SESSAD petite enfance

Création de 2 places d'IME

Pérennisation de l'ensemble des PCPE du département

Création de 15 réponses expérimentales de transition permettant l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement de jeunes adultes âgés de 17 à 25 ans

- Mesures à venir :

Appui au déploiement de nouveaux PAS

Construction du service de repérage précoce

Accompagnement à la transformation en dispositif intégré

Soutien au déploiement de dispositifs conjoints en faveur du parcours du jeune en situation de handicap

Accompagner l'accessibilité pédagogique : Développer un environnement d'apprentissage capacitant

Il s'agira :

- d'améliorer la fluidité des parcours scolaires en tenant compte des spécificités de chaque élève : des pratiques pédagogiques diversifiées et différenciées doivent être mobilisées.
- de favoriser la continuité des apprentissages dans la liaison petite-enfance-école-collège-lycée et en vue de construire conjointement les citoyens de demain.
- d'inscrire le projet d'inclusion du dispositif ULIS dans le projet d'école, d'établissement pour construire les parcours de réussite des élèves.
- d'instaurer un climat scolaire favorable à la réussite à travers une école accueillante et attentive en faveur de la coéducation, et d'un partenariat de qualité (partenaires de soins, socio-éducatifs, bassins de formation),
- de soutenir le repérage des enfants à besoin éducatifs particuliers.

Perspectives

- Evaluer finement les besoins en matière de scolarisation (contenu du GEVA-Sco).
- Poursuivre le déploiement des dispositifs de scolarisation (UEE...) ou d'accompagnement/appui à la scolarisation.
- Faciliter la souplesse des parcours de scolarisation pour mieux s'adapter aux besoins.
- Favoriser le développement des compétences des équipes d'encadrement ainsi que de l'ensemble des personnels (formation-information-intervention).
- Poursuivre le travail autour de l'inclusion des enfants en situation de handicap avec l'ensemble des acteurs du parcours.
- Accentuer la transformation de l'offre médico-sociale en dispositifs intégrés.
- Accompagner les équipes éducatives élargies à la mise en œuvre d'une éducation inclusive.

Leviers

- Réaffirmer le rôle et la place des dispositifs ULIS au sein des écoles et des établissements.
- Renforcer le rôle des personnes ressources : coordonnateur ULIS, enseignants en SEGPA, en ESMS.
- Mobiliser des ressources supplémentaires au service des élèves et des enseignants.
- Déployer les Pôles d'Appui à la scolarité.
- Renforcer la collaboration ESMS - EN, notamment avec les enseignants spécialisés présents dans les structures.
- Former les équipes éducatives à l'accessibilité des apprentissages, à la conception universelle des apprentissages.
- Accompagner les collectivités à faire de l'inclusion, notamment scolaire, un levier fort de leurs actions.
- Recentrer l'EMASCO sur la gestion, en priorité des situations les plus complexes.

En conclusion

Des enjeux réaffirmés...

- L'objectif de citoyenneté des personnes en situation de handicap
- Une inclusion réelle et accompagnée
- La prise en compte des différents temps de l'enfant (extra, péri et scolaire)
- Un parcours structuré et coordonné s'appuyant sur des coopérations fortes

... mais des dynamiques de travail renforcées et à poursuivre

- Partenariats avec les collectivités locales, ESMS
- Développement de nouveaux dispositifs de scolarisation et d'inclusion,
- Des réflexions sur l'accompagnement vers la professionnalisation
- Une identification de fonctions appui/ressources dans le médico-social

Des engagements à poursuivre



- Pour inclure tout au long de la journée : scolaire (dans toutes les disciplines), périscolaire, cantine, etc...
- Pour disposer du bon niveau de réponse au bon moment sur la base des besoins évalués collectivement
- Pour articuler les différents leviers d'accompagnement
- Pour éviter les ruptures aux transitions charnières

Comité Départemental de Suivi de l'École Inclusive - CDSEI Juillet 2025

PRIORITÉS PARTAGÉES
Priorité 1 : ENSEMBLE, EMPECHER LES RUPTURES DE SCOLARISATION en construisant des démarches communes d'accompagnement à ces situations (ARS - ESMS - DSDEN).
Priorité 2 : ENSEMBLE, FLUIDIFIER LES PARCOURS (Intégrer des personnes ressources des ESMS en milieu ordinaire - Développer des formations communes EN - Médico-Social)
Priorité 3 : RENFORCER l'ACCESSIBILITE PEDAGOGIQUE
Priorité 4 : RENFORCER LES ECHANGES entre PROFESSIONNELS pour EXPLICITER et VALORISER les mises en œuvre et PERMETTRE aux actrices, acteurs et aux usagers une meilleure compréhension